

KHEMIA

(Lettre strictement personnelle)

“ Aux Chrétiens de la Plaine de la MEKKERA ”

3^e trimestre 1972

Nouvelle série

Numéro 13

Le numéro : 1 F

Paraissant tous les trimestres

La Révolution Culturelle dans l'Église

(suite)

Dans le numéro 12 de notre « *Khémia* », je vous décrivais une des racines de la plante vénéneuse qu'est la Révolution Culturelle dans l'Église. Il s'agissait de la racine gnostique. Relisez ce numéro, il vous aidera à comprendre ce qui va suivre. Nous ne pouvons sans cesse nous répéter.

Je voudrais aujourd'hui vous parler d'une autre racine peu connue, comme la racine gnostique d'ailleurs, mais réelle et tout autant dangereuse.

Il s'agit de la racine légiste. Je prendrais cette fois, mes citations dans plusieurs livres que je vous signale dès maintenant.

• « *L'enseignement politique de l'Église* », du R.P. Desqueyrat.

• « *La Révolution liturgique* », de J. Vaquié.

Ces deux livres sont à demander aux éditions de la Pensée Française à Chiré-en-Montreuil, 86 - Vouillé.

Et aussi deux autres livres de deux grands historiens et que je vous recommande tout spécialement. Ce sont :

• « *Le Latin Immortel* », de Marie-Madeleine Martin.

Et « *La Synthèse du XVII^e siècle* », de Gonzagues de Reynolds.

★★

Ceci dit : attaquons le sujet.

Parmi les nombreuses racines de la Révolution Culturelle dans l'Église, je vous avais signalé la raci-

ne légiste : cela demande évidemment des explications. Je m'en vais essayer de le faire le plus clairement possible, m'excusant de vous demander encore un effort, mais comment faire autrement.

Pour bien comprendre la racine légiste de la Révolution Culturelle dans l'Église, il faut bien s'entendre et définir les mots.

On donne ce nom de légistes à des hommes qui voyant l'état de décomposition de l'ancienne monarchie française, au XIII^e siècle, voulurent redorer le blason royaliste et redonner le pouvoir et le pouvoir si possible absolu au roi.

Pour cela, il furent amenés à lutter contre les deux puissances rivales qui charpentaient alors la société : d'une part le pouvoir seigneurial et d'autre part l'Église qui depuis l'Edit de Milan, qui lui avait donné la liberté dix siècles auparavant sous l'empereur romain Constantin, ne cessait d'envahir tous les domaines.

Jusqu'ici c'était la théologie qui avait fourni les lois directrices de la société médiévale. Désormais avec les *légistes* ce fut le *droit civil* romain dont l'étude venait de connaître en Italie, à la fin du XI^e siècle un éclatant renouveau qui va servir d'instrument de restauration de l'autorité royale donc déjà d'une autorité centrale et centralisée comme nous la connaissons actuellement.

Sous l'influence des légistes, on abandonna les principes de gouvernement tirés de la Théologie pour prendre les principes de gouvernement tirés du droit civil et laïque.

Il s'ensuit une lutte d'influences entre l'Église et le roi, soutenu par les légistes. Et peu à peu les lé-

gistes firent reculer le pouvoir ecclésiastique dans des limites normales des matières religieuses.

Je ne vais pas vous décrire les luttes qui survinrent entre ces deux puissances, ce n'est pas mon sujet. Mais vous pouvez en trouver un excellent résumé dans l'encyclopédie « *Catholicisme* » fascicule 28, colonnes 222 à 226.

Par le mot *légiste* j'entends donc celui qui par tous les moyens civils, laïques veut diminuer le pouvoir de l'Eglise et donc y introduire la Révolution afin d'augmenter d'autant le pouvoir de l'Etat et même s'il se peut de supprimer le pouvoir religieux au seul profit du pouvoir civil. Cela est le but de la franc-maçonnerie, du marxisme, etc... comme quoi, vous le voyez les racines se compénétrèrent souvent et il est si difficile d'y voir clair parfois. Mais passons...

La racine légiste c'est donc l'Etat — et par l'Etat, j'entends tout ce qui n'est pas l'Eglise — qui veut faire la loi à l'Eglise.

Développons notre raisonnement.

Voici ce qu'écrivait Léon XIII dans son Encyclique « *Immortale Dei* » de novembre 1885 :

« Dieu a partagé le gouvernement du genre humain entre deux puissances : la puissance ecclésiastique et la puissance civile, celle-là préposée aux choses divines, celle-ci aux choses humaines. Chacune d'elle est, dans son genre, supérieure à toute autre ; chacune a ses limites parfaitement déterminées par sa nature et sa destination spéciale ; chacune a donc sa propre sphère dans laquelle elle se meut et exerce de plein droit son action ».

Longue citation certes mais qu'il faut éclairer afin de ne pas lui faire dire ce qu'elle ne dit pas.

★★

Le catéchisme nous dit que l'évêque possède trois pouvoirs : le pouvoir d'ordre, le pouvoir de magistère et le pouvoir de juridiction. Partons de là pour éclairer notre citation de Léon XIII et aussi par le fait même le but de notre article d'aujourd'hui.

1. — *Le pouvoir d'ordre* donne puissance à celui qui le reçoit d'agir sur les choses sacrées. Donc donne pouvoir sur l'administration des sacrements et la célébration des sacramentaux. (Je reviendrai sur ce sujet dans un prochain article, mais pour un tout autre motif).

Ce pouvoir est exclusivement réservé à la seule Eglise. L'Etat n'a rien à y voir. S'il le fait il outre-passe ses droits et c'est le désordre.

2. — *Le pouvoir de magistère*. C'est le pouvoir d'enseigner. L'Eglise a le pouvoir d'enseigner le dogme et la morale, ou, si vous voulez, le pouvoir de nous dire ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire pour aller au Ciel.

« Ce pouvoir, ce n'est pas à chacun des fidèles, ni même aux théologiens eux-mêmes (avis aux intéressés, car beaucoup du mal qui nous atteint vient de ce que des fidèles ou des théologiens veulent prendre ce pouvoir de magistère qui ne leur revient en

aucune manière. Réfléchissez et vous le constaterez. Chacun veut commander et diriger l'Eglise ou partie de l'Eglise. Et bien entendu, le résultat est nécessairement le désordre si non plus. Mais revenons à notre sujet précis)... que notre divin Rédempteur en a confié l'interprétation authentique, mais au *seul* magistère de l'Eglise (pape et évêques). (Dans Encyclique « *Humani generis* » de Pie XII, 1950).

Et ce pouvoir de magistère ou d'enseignement est infaillible (Vatican I) c'est-à-dire qu'il ne peut ni se tromper, ni nous tromper. Et là encore l'Etat n'a rien à voir et s'il le fait il outre-passe ses droits et c'est le désordre.

Mais, s'il s'agit de sciences positives (mathématiques, scientifiques, etc...) l'Eglise ne revendique aucun pouvoir envers elles et si elle le fait, elle outre-passe ses droits et là encore c'est le désordre.

Enfin, il y a des sciences mixtes comme la morale sociale par exemple, ou la justice, ou l'économie, etc.; alors plusieurs cas peuvent se présenter. Premier cas :

Si l'Etat est chrétien, il ne peut y avoir de conflit, du moins de conflit sérieux, car l'Eglise et l'Etat marchent la main dans la main.

Deuxième cas :

Si l'Etat est laïque ou neutre, alors des conflits peuvent surgir, et là se placent les cordats pour éviter justement ces conflits. (N.B. — Certains diront, l'Etat est-il vraiment neutre ? On en discute... Pour beaucoup cependant, la neutralité n'est qu'illusion ou niaiserie. Devant un acte à faire ou, à ne pas faire, on ne peut pas être neutre. « Certains refus de prendre position ne sont-ils pas, en fait, des prises de position » (dans « *L'Enseignement Politique de l'Eglise* » du R.P. Desquesyrat, page 23 — c'est d'ailleurs un résumé de ce livre que je vous donne. Tout le livre est à lire pour ceux qui s'intéresseraient à cette question. Fermons la parenthèse).

Troisième cas :

Si l'Etat est totalitaire, alors le conflit doctrinal est permanent et inévitable. La raison en est que l'Etat se veut une Contre-Eglise puisqu'il entend tout régler de la conduite des hommes, à l'exclusion de quiconque. C'est la raison pour laquelle on l'appelle totalitaire.

3. — *Le pouvoir de juridiction*. C'est un pouvoir de gouvernement, et ce pouvoir se divise en trois :

- le pouvoir législatif ou pouvoir de faire des lois,
- le pouvoir exécutif ou pouvoir de les faire appliquer,
- le pouvoir judiciaire ou pouvoir de juger les délinquants à ces lois.

(Il semble que ce pouvoir est tombé en désuétude dans l'Eglise actuelle. C'est dommage, car c'est un pouvoir d'Eglise, on a trop

tendance à l'ignorer. Et voilà encore une des causes du malaise actuel).

Alors là, l'Eglise et l'Etat revendiquent ces trois pouvoirs de juridiction. D'où évidemment source de conflits possibles.

Remarquons d'abord que les sujets de l'Eglise sont tous sujets d'Etat, mais que les sujets de l'Etat ne sont pas tous sujets de l'Eglise. (Juifs par exemple). Et ici, il faut se rappeler ce que nous avons dit au sujet du pouvoir de magistère sur les trois Etats : chrétien, laïque ou totalitaire. C'est également valable.

Et disons ensuite que là souvent naissent les conflits entre l'Etat et l'Eglise et que même les concordats n'arrivent pas à tout prévoir et arranger, surtout dans le cas de l'Etat totalitaire.

(Voir le livre du P. Desqueyrat, déjà signalé).

J'espère avoir assez clarifié la situation sans entrer dans les détails qui auraient tout compliqué pour vous.

Donc l'Etat et l'Eglise sont deux pouvoirs réels, mais distincts.

« Rendez à César, ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Marc, 12-17). Tout ce qui précède est tiré de cette parole du Christ dans son Evangile. Cela date donc du Christ, car avant Eglise et Etat étaient confondus. Le chef était à la fois prince civil et prince religieux.

Le Christ a séparé l'Eglise de l'Etat et non pas l'Etat de l'Eglise. Cela n'est pas la même chose. Cela veut dire que l'Eglise est première et plus importante que l'Etat et donc que l'Etat est second et moins important. Cela se comprend : l'Eglise s'occupe de la vie surnaturelle et de notre fin dernière tandis que l'Etat ne s'occupe que de la vie naturelle et de notre vie terrestre.

Voici d'autres citations qui prouvent ce que je viens de vous dire.

En réponse à Pilate qui lui affirme qu'il a le pouvoir de le relâcher ou de le crucifier, Jésus répond : « Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir s'il ne t'avait été donné d'en haut » (Jean, 19-11).

Saint Paul dit qu'il « n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu » (Rom, 13-1). Pour ceux que cela intéresse voir saint Augustin dans « La Cité de Dieu » tome IV et saint Thomas d'Aquin dans « Ad Romanos » 13. Lect. L. et aussi Léon XIII dans son encyclique « Immortale Dei ».

Retenez aussi que l'Eglise ne peut changer en sa doctrine et en sa hiérarchie comme le voudraient certains aujourd'hui. Cela est impossible car la doctrine et la hiérarchie dépendent de Dieu et non des hommes, fut-ce des hommes d'Eglise.

Tandis que l'Etat, lui, peut changer en sa doctrine et en sa forme et en son autorité. Cela le regarde, il est libre de la liberté du choix de ses sujets ou de son prince.

Et il faut dire aussi pour parler clair que l'Etat ne doit pas aller contre l'Eglise (si vous avez suivi

tout ce que je viens de vous dire) mais au contraire être son aide, libre certes, mais son aide. Et si l'Etat va contre l'Eglise ou seulement la gêne, ce n'est pas voulu par Dieu et va contre son plan de salut des hommes. Cela est contre la nature des choses voulues par Dieu.

Distinction des pouvoirs : OUI.

Opposition des pouvoirs : NON.

Malheureusement des oppositions, il y en a eu et beaucoup, ce n'est pas le lieu de les décrire. Voir si vous le désirez le livre du P. Desqueyrat, chapitre 2.

★★

Je voudrais maintenant — et nous ne sommes pas hors sujet — montrer comment il doit y avoir aide, coopération et non pas opposition. C'est ici que se placent les concordats et il devrait y avoir concordat avec tout Etat, même chrétien.

AVEC UN ETAT CHRETIEN

L'Eglise et l'Etat collaborent en toute amitié et respect mutuel, car pour bien collaborer, il faut se respecter. S'il y a problème, il se solutionne toujours à l'amiable. Dans ce cas : « L'Etat a besoin de connaître d'avance ses obligations. L'Eglise de son côté a besoin de savoir ce qu'elle peut attendre de l'Etat ». (Dans « Enseignement Politique de l'Eglise », page 190).

AVEC UN ETAT LAIQUE OU NEUTRE

Dans ce cas, chacun doit savoir *faire des concessions* pour arriver à un « modus vivendi ».

« L'Eglise abandonne à l'Etat bien des choses qu'elle lui disputait autrefois. L'Etat, à son tour, abandonne à l'Eglise bien des choses qu'il lui disputait jadis » (Idem, page 193). Je n'entre pas dans les détails, c'est inutile. Dans ce cas, on reconnaît un *état de fait* que nul ne peut nier : *l'Etat existe, l'Eglise existe.*

Et, comme on ne peut faire autrement, alors on est bien *obligé* de collaborer. Il n'y a donc plus *amitié* mais *obligation*.

De plus collaborer — et c'est très important — ne veut pas dire cautionner les idées que chacun professe. Chacun pense ce qu'il veut à condition de ne pas gêner l'autre.

AVEC UN ETAT TOTALITAIRE

En principe un Etat totalitaire est hostile à l'Eglise. Cela découle de ce que nous avons dit. Il ne peut donc y avoir amitié comme avec un Etat chrétien, ni non plus collaboration obligatoire comme avec un Etat neutre.

Dans le cas d'un Etat totalitaire, il faut parler de concordat *de juxtaposition*. Et cela pour éviter le pire et sauver ce qui peut être sauvé.

« Quand on ne peut ni éviter, ni supprimer un mal, la sagesse commande de composer avec lui » (idem, page 213).

Seulement, il y a là toujours un *équilibre instable*, chacun voulant augmenter les avantages et diminuer les inconvénients.

Voilà je pense qui clarifiera notre problème : la Révolution Culturelle dans l'Eglise, avec aujourd'hui : la racine légiste. Mais il faut encore approfondir notre sujet. Nous sommes en Europe et non ailleurs et plus particulièrement dans les pays latins du bord de la Méditerranée. Je n'ai pas à étudier le problème pour ailleurs. A d'autres à le faire.

D'ailleurs et de plus, l'Eglise est née et a surtout vécu en Europe. Elle est partie d'Europe à la conquête du monde. Et aussi « *L'Europe est le continent de l'esprit* » comme le dit si bien et le démontre Gonzague de Reynolds dans son livre : « *La Formation de l'Europe* ». Si vous avez cette collection, relisez-la, si vous ne l'avez pas et que vous puissiez la trouver, elle vaut la dépense. *Si donc l'esprit de l'Europe est contaminé, tout le reste du monde risque de l'être aussi.*

Alors et nous ne serons pas hors sujet, il faut voir le milieu naturel dans lequel l'Eglise est née et qui en certaine façon a conditionné et façonné sa vie, son développement. Il ne sert à rien de nier cela et de dire que l'Eglise est au-dessus de tout régime, pays, race, nation, peuples, cultures, etc... Certes, mais l'Eglise n'est pas désincarnée et précisément le Pape, qu'on le veuille ou non est à Rome et Rome est en Europe. D'ailleurs à cause de cela nous appelons — et même ceux qui vivent dans le reste du monde le font aussi — notre Eglise : *l'Eglise Romaine*. Et cela n'est pas un vain mot.

Le pape a longtemps été romain, il a habité le plus souvent à Rome et sa langue est le latin, car Rome parlait le latin. On peut même dire sans exagération aucune que *l'Eglise est en définitive l'Héritière de Rome*.

Ce n'est pas le moment ici de refaire l'histoire de l'Eglise. Mais cela est un fait indiscutable. Ce que je voudrais maintenant, c'est réfléchir avec vous à deux moments importants et presque semblables au nôtre. De cette réflexion, nous pourrions en tirer des conclusions pour la bonne conduite dans notre époque. Les crises dans l'Eglise, il y en a eu de tout temps mais plus particulièrement au XVI^e et au XVIII^e siècles. Comme vous le verrez, cela ne nous éloignera pas de notre sujet qui est la racine légiste dans la Révolution Culturelle dans notre Eglise.

Ici nous prendrons pour guide « *Le Latin Immortel* » de Marie-Madeleine Martin.

Vous savez, par exemple, qu'aujourd'hui certains accusent le clergé d'avoir abandonné le latin. *C'est vrai, mais incomplet*, « car, à notre avis, la tentative d'un clergé — « d'avant-garde » — n'est pas seulement une manœuvre n'intéressant que l'Eglise... *cette tentative concerne la civilisation toute entière* : et elle ne fait que couronner ou parachever une action, dont il est très important de connaître les origines. (« *Le Latin Immortel* », pages 11 et 12).

C'est d'ailleurs ce que nous faisons personnellement pour vous aider. « Dans toutes les périodes de crise et de révolution, on voit malheureusement s'affronter deux partis également ennemis des compromis : des progressistes outranciers ne rêvant que destructions et déracinements sans limites ; des traditionnalistes, ripostant par une vénération du passé, qui exclut toute discussion et toute nuance. Aucun dialogue n'est possible entre ces deux camps, car tout mouvement et progrès de l'un provoque le raidissement immédiat et de plus en plus vif de l'autre » (« *Le Latin Immortel* », page 12).

Nous ne sommes ni les uns ni les autres, ni non plus pour les équivoques ou les ambiguïtés, ni, enfin, pour un tel ou tel autre. NOUS SOMMES POUR LA VERITE ET LA VERITE SEULE. Nous ne défendons pas un homme ou un groupe d'hommes, ou une tendance mais uniquement la foi catholique, apostolique et romaine. C'est notre unique but, faut-il encore le rappeler ? Oui, nous le pensons.

C'est la raison pour laquelle je voudrais élargir le débat et montrer que la crise actuelle dans l'Eglise dépasse et l'Eglise et les Chrétiens. La société laïque y a aussi ses responsabilités. *C'est pourquoi, je suis toujours dans le sujet en parlant de racine légiste dans l'Eglise. Reprenez ce que j'ai dit au début et vous comprendrez.*

Si je prends le problème du *latin dans l'Eglise* — *il n'est pas le seul problème, ni le plus important*, cela va sans dire — c'est qu'il est celui qui frappe le plus : soit le chrétien fidèle, soit *l'étranger qui observe* notre Eglise.

« La société laïque a ses responsabilités — et elles sont très grandes — dans ce qui se passe aujourd'hui. L'actuel assaut d'un certain clergé contre le latin continue en réalité des abandons dont la société civile occidentale est le théâtre depuis près de trois siècles. Et l'assaut n'aurait sans doute pas revêtu une telle ampleur et une telle soudaineté, sans ces abandons préalables... » (Idem, page 12).

Saint Thomas, citant Aristote, affirme que les hommes, dans l'exercice des vertus, sont aidés par la forme de société à laquelle ils **appartiennent**. Nous l'avons dit autrement en début de cet article.

Ceci dit aussi pour rejoindre ce que je vous disais que notre Eglise est romaine par son esprit, ses institutions, sa mentalité, sa personnalité. *C'est un fait historique.*

Alors pour lutter contre cette révolution culturelle dans notre Eglise, il faut *revenir aux origines et voir ce qui était la caractéristique de Rome*. Par là aussi, nous verrons ce qui aujourd'hui s'y oppose et donc est nocif pour notre Eglise.

« Ce que le Romain avait commencé à chérir par dessus tout, c'était la *terre* » (page 15). « Mais en même temps que la terre, le Romain chérissait son *épée de guerrier*, parce qu'il avait dû dès l'origine cumuler les tâches du laboureur et du soldat, creuser le sol en gardant son glaive au côté » (page 16).

(N'en était-il pas de même en Algérie ? Souvenez-vous !).

Le romain est donc un *soldat laboureur*.

Et c'est grâce à cela qu'il a conquis l'univers et non pas d'une conquête éphémère comme Alexandre, mais d'une conquête durable, tant, qu'elle continue aujourd'hui, du moins jusqu'à ces dernières années.

Le Romain était un réaliste et non un idéaliste ou un rêveur, (voir « Khémia », n° 12 sur le Gnosticisme).

De cette caractéristique essentielle du Romain : soldat - laboureur découlent de multiples qualités qui en ont fait un homme équilibré et sain de corps et d'esprit, ennemi de toute démesure et de toute rêverie.

Soldat : il avait le sens du sacrifice, la fidélité à la parole donnée, le goût de l'honneur et de la justice, le respect de la liberté, la sienne et celle des autres, le courage jusqu'au don du sang, l'obéissance aux chefs, l'amour de l'ordre.

Laboureur : il avait le sens de la famille, l'attachement à la propriété familiale, l'amour de la Patrie ou sol des ancêtres, le respect de la femme, le désir des enfants, pour continuer la « maisonnée », l'obéissance au « Pater Familias », (« *Latin Immortel* », pages 15 à 20).

Et surtout ces qualités étaient soudées et fortement appuyées sur le culte des dieux.

« Ainsi, solidement planté sur la terre, mais plein d'humilité envers les puissances invisibles ; tenant ferme le glaive du combat, mais prononçant les adages de la justice et du droit ; méfiant envers les écarts de l'imagination, éloigné des audaces incontrôlées de la pensée, le Romain s'avança méthodiquement vers la conquête du monde » (Idem, page 22).

(Remplacez le mot Romain par chrétien et vous aurez là, un magnifique programme de Contre-Révolution à accomplir).

Et tout cela pourquoi ? Pour enseigner l'agriculture ou l'art de la guerre ? Non, uniquement pour apporter à tous les hommes, la paix, la « *pax romana* » que saint Augustin définira « la tranquillité de l'ordre ». Et c'est à cela que l'Eglise doit revenir si elle veut retrouver la paix, la vraie et ne pas manquer son but.

Mais l'histoire est là et il faut écouter les leçons de l'histoire. Qu'est-ce qui a perdu Rome ? C'est la Grèce, mais quelle Grèce ? Non pas bien sûr, la Grèce des savants, des philosophes, des poètes, mais la Grèce pourrie par l'Orientalisme de l'Egypte, de la Perse et de l'Inde c'est-à-dire par le gigantisme, le mystère, l'immoralité. C'est ce qu'on appelle : « *l'Hellénisme ou civilisation hellénistique* ».

Or, un fait curieux mais peu connu va nous étonner et éclairer. L'Eglise en ses débuts parlait le grec dans sa liturgie. Alors, écoutant elle aussi les leçons de l'histoire, elle abandonna le grec qui aurait pu la contaminer d'idées fausses, osées, farfelues, pour adopter et tenir fermement au latin facteur d'ordre, de clarté, de mesure, d'équilibre. (On devrait s'en souvenir aujourd'hui).

Et cela explique, fait curieux et peu connu aussi, que les progressistes voulant revenir aux origines de notre Eglise, retrouvent non pas le latin, mais le grec, mais la mentalité hellénistique faite d'imagineries, de rêveries, d'ambiguïtés, de licences de toutes sortes, de syncrétisme, et de résidus judaïques.

Et cela explique, en partie, notre crise actuelle, et le danger, non chimérique (contrôlez vous-mêmes, par exemple en matière de catéchisme...) de pollution de la vérité, de la sûreté de notre religion.

Et, soit dit en passant, le grand mérite de saint Thomas a été de bâtir — à la romaine — une synthèse chrétienne de notre religion en la débarrassant des scories, des ambiguïtés que les écoles orientales avaient accumulées en pervertissant la pensée d'Aristote, le grand philosophe grec.

Encore un fait d'histoire qu'il ne faut pas oublier : aussi paradoxal que cela puisse paraître à première vue, c'est la conquête de la Gaule qui a sauvé Rome de l'infection orientale hellénistique. La Gaule a contrebalancé l'influence orientale hellénistique et cela parce que dans le Gaulois, le Romain s'est reconnu et retrouvé.

Rome, ainsi, ne sera pas l'Orientale mais le lien entre l'Orient et l'Occident. Et l'Eglise... (car je n'oublie pas mon sujet) en s'installant à Rome (et non à Constantinople par exemple qui était la Rome Orientale, la dégénérée, la corrompue, après le partage de l'Empire Romain, prélude et signe du partage de l'Eglise en Occidentale et Orientale)... Et l'Eglise donc en s'installant à Rome et en prenant la langue de Rome, c'est-à-dire le latin, deviendra aussi non pas l'orientale mais l'Eglise catholique c'est-à-dire l'universelle. Et très vite, aussi, l'Eglise a senti que pour durer et se répandre elle avait besoin de s'appuyer sur cet empire romain. (D'où les multiples tentatives faites par l'Eglise pour ressusciter cet Empire Romain au cours des siècles). (« *Le Latin Immortel* », pages 40 et suivantes).

Et, pour une fois, c'est Renan qui a raison.

« Au fond, l'Eglise sentait le besoin du bras séculier. (Nous en avons dit les raisons dans notre première partie de cet article. A mesure qu'elle s'organisait, elle éprouvait la nécessité catholique de l'unité, elle comprenait l'impossibilité de triompher des dissidents, sans l'aide de la force ». (Voilà qui devrait éclairer certains de nos chefs).

Certes il y aura des excès, c'est évident et presque inévitable, mais cela ne détruit pas le principe.

Hélas l'Empire Romain craque et se divise en deux :

- L'Orient avec Byzance, raffinée mais perfide et qui attirera l'Eglise Orientale dans le Schisme et l'émiettement.

- L'Occident avec Rome qui gardera la tradition romaine et donc la vérité, malgré les barbares et les guerres.

Et cela est dû surtout à la langue romaine, la latine, qui a toujours préservé Rome et la patrie occidentale de l'Empire Romain et donc l'Eglise romaine catholique du désordre, de l'anarchie et de l'erreur.

Comment cela ?

Le latin recherche toujours le *mot concret, réaliste*. Et cette précision aidera à fixer le dogme, la doctrine. L'Orient lui, avec le grec, est plutôt poétique, imaginaire donc moins précis et sujet aux déviations, aux ambiguïtés, à l'erreur en finale.

Un exemple : « Resurrexit sicut dixit ». Trois mots, c'est clair, c'est précis, c'est irréfutable. Toute la base du christianisme y est. En français, comparez ce qu'il faut écrire : « Il est ressuscité, ainsi qu'il l'avait annoncé ». C'est déjà moins solide.

Alors on dira : mais le latin s'est corrompu en Occident, en des parlers divers (français, espagnol, italien, etc.) oui, et alors pour les conversations avec le peuple, le clergé a adopté ce latin corrompu, « ce latin vulgaire » que sont ces dialectes issus du « latin noble ». **MAIS POUR LE CULTE**, le clergé n'a pas voulu abandonner « le latin noble », le latin savant, traditionnel, garant de la pureté de la doctrine et de la dignité des cérémonies. (Voir « **Latin Immortel** », page 71).

La Rome Orientale s'est effondrée sous les coups des Turcs arabes. La Rome d'Occident s'est survécue dans l'Eglise Romaine : la Rome éternelle. *L'Eglise Orientale éclatera en de multiples églises locales* avec ses rites, ses langues propres. (N'est-ce pas un danger pour nous d'avoir abandonné le latin qui était un trait d'union, et de prendre la langue locale qui est facteur de séparation et de morcellement. Soit dit en passant quand les rois de France ont voulu faire la France, ils ont obligé les Français du Midi à prendre leur langue qui était la langue d'Oïl alors que la langue d'Oc était celle des gens du Midi. Comme quoi, la langue joue un certain rôle d'unité ou au contraire de séparation. Longtemps en effet les gens du Midi pour se différencier de ceux du Nord conserveront la langue d'Oc. Elle va s'amenuisant pour ne devenir bientôt que celle des félibriges).

L'Eglise d'Occident aura une langue unique : le latin, facteur d'unité et de conquête. Et ce que la Gaule aura été pour la Rome impériale, la France chrétienne le sera pour l'Eglise Romaine. Elle est la « fille aînée de l'Eglise » d'où l'importance de la crise de l'Eglise de France pour elle-même et pour l'Eglise entière.

Et cette Eglise romaine durera, car elle a appris l'organisation très structurée de la Rome impériale et elle l'a adaptée pour elle-même. *Sans ordre et sans hiérarchie, pas de durée possible*. On l'oublie trop aujourd'hui où on veut démolir et cet ordre et ces structures.

Une preuve supplémentaire : quand elle voulait conquérir un peuple la Rome païenne, comme la Rome chrétienne, commençaient toujours par convertir les chefs car elles savaient que le chef converti, tout le peuple suivrait automatiquement. Ce qui explique aussi que la Révolution Culturelle s'applique à pervertir les cadres de notre Eglise, car tout le res-

te doit suivre. Ce qui aussi — soit dit en passant — pour moi, c'est un plus grand scandale pour l'Eglise de perdre les cadres que de perdre la classe ouvrière, par exemple. Et pour reconquérir le monde à Dieu, il faut d'abord et avant tout porter ses efforts sur l'élite avant de le porter sur le reste de la population. C'est ce qui faisait l'importance des écoles catholiques formatrices des futurs cadres de la nation, alors qu'aujourd'hui : ou on abandonne les écoles catholiques, ou on s'amuse à singer l'enseignement public. Erreur qui se révélera monstrueuse et catastrophique dans une vingtaine d'années environ et peut-être avant.

Revenons à nos moutons.

De tous temps l'Eglise s'appuiera sur des chefs chrétiens qui la protégeaient et l'aidaient (voir le début de cet article). Et c'est encore une survivance de la Rome antique : *l'Epée au service de la civilisation, ici au service de l'Eglise*. Certes il y aura de graves dangers à cela. Je l'ai déjà dit.

Quel est ce danger ?

C'est que le pouvoir civil au lieu de rester à sa place d'aide et de protection de l'Eglise, veuille la gouverner, la diriger, la mettre à son service. La tentation n'est pas chimérique.

Cela arriva au temps que l'on nomme, en France, la Renaissance : au XVI^e siècle.

C'est le siècle des découvertes : l'imprimerie par exemple.

C'est le siècle des inventions scientifiques.

C'est le siècle (hélas !) des retrouvailles avec la pensée, je ne dis pas de la Grèce, mais de la pensée orientale hellénistique. Un peu ce qui nous arrive aujourd'hui.

Et les hommes, grisés par la puissance de leur intelligence (actuellement on est capable d'aller dans le cosmos...) ont oublié les leçons de Rome, les leçons de l'histoire. Quelles sont ces leçons ? Se méfier de l'intelligence qui se met au service exclusif du monde matériel, se méfier de l'imagination qui se lance dans les rêveries incontrôlées...

On se jetait alors avec fougue, avec avidité et sans discernement sur tout ce qui était catalogué ancien. On voulait revenir aux sources pures des débuts. Par réaction on méprisait tout ce qui s'était fait entre temps, c'est-à-dire au Moyen-Age. Donc on rejetait le latin (*déjà*) et tout ce qui rappelait l'esprit ou le génie romain : l'ordre, la hiérarchie, la mesure, etc... Donc on rejetait tout ce qui avait fait la force de l'Empire Romain d'abord, de l'Eglise catholique ensuite.

N'est-ce pas aujourd'hui pareil ?

Un exemple de cette époque ? En voici un qui prouve qu'on voulait alors aussi se mettre à l'écoute, au goût du jour : « On dansera dans les églises, on y jouera aux dés, on y chantera sur des airs servant aux mélodies amoureuses profanes » (« *Latin Immortel* », page 105).

Aujourd'hui cela se fait aussi en certains endroits. Rien de nouveau sous le soleil !

« ...Et cette recherche de l'ancien ou du nouveau amène à rejeter l'enseignement authentique de l'Eglise. On se met en recherche dans tous les domaines. Ainsi le chrétien Erasme parle de l'Eucharistie comme d'un simple banquet établi pour provoquer l'amitié de tous les hommes entre eux » (« *Latin Immortel* », page 111). Vous le voyez nos modernes progressistes sont de simples : *anciens et rétrogrades*. Ils n'ont rien inventé.

Et cette recherche se fait dans la haine de tout ce qui existe à l'époque. Comme aujourd'hui existe cette hargne contre tout ce qui existe, qu'il faut changer pour changer même si on y perd : *tout mais pas ce qui est*.

Pour me résumer, je dirai que « **LA RENAISSANCE EST LE RETOUR** sans limite à la civilisation intellectuelle du monde hellénistique, elle est une violente prise de position contre l'effort de pensée du Moyen-Age et l'anéantissement pour des siècles de l'influence du Moyen-Age latin ».

« Il est le point de départ d'un retour AU PAGANISME dans sa morale, dans son esthétique, dans ses concepts politiques et religieux ».

« Il attaque Rome dans l'immense apport qu'elle avait fait à l'Occident de son génie de la composition et de l'ordre, de son équilibre, de sa méfiance envers une curiosité intellectuelle sans frein ».

« Il détruit la synthèse romaine et chrétienne dont avait vécu l'Occident ».

Surtout... « C'est à la Renaissance que naquit cette volonte (ressurgissant de siècle en siècle depuis) d'UNE COUPURE ABSOLUE DE CHAQUE EPOQUE AVEC CE QUI LA PRECEDE ».

« ...On perdit l'idée d'une continuité, à laquelle chaque époque ajoutait sa réforme, son adaptation, son innovation, mais SANS RUPTURE, sans jeter l'anathème sur ce qui avait précédé », (Dans « *Le Latin Immortel* », pages 114 à 116).

On a abandonné la Rome Romaine pour adopter la Rome byzantine. La Rome Romaine faisait par exemple du chef : l'aide et le protecteur de la religion mais pas plus. La Rome Byzantine va en faire un chef religieux à l'égal d'un dieu.

La Rome romaine était précise, concrète, logique, équilibrée.

La Rome byzantine était vague, poétique, ambiguë, farfelue. (Ne discutait-on pas sur le sexe des anges !)

Il s'est aussi passé une chose importante. Rappelons le danger signalé plus haut et qui va se concrétiser. Le pouvoir civil veut diriger l'Eglise et donc de gardien et de protecteur devenir « **LEGISLATEUR** ». C'est encore cela la racine légiste.

En effet la Révolution Culturelle dans notre Eglise n'est pas le seul fait du clergé, mais ce clergé est souvent téléguidé, à son insu également souvent, par des puissances étrangères à l'Eglise.

D'abord ce furent les protestants au XVI^e siècle, puis ce furent les Jansénistes au XVIII^e siècle.

Maintenant c'est à une coalition, dont j'essaye de vous décrire les racines et les rouages.

Mais revenons aux deux siècles de désordres dans notre Eglise : le XVI^e et le XVIII^e siècles. Car nous y puiserons des leçons pour aujourd'hui.

**

Nous allons voir dans ces deux siècles une chose, elle n'est pas la seule évidemment, qui nous aidera à comprendre ce qui se tente actuellement. Je veux parler d'un essai de liturgie en français. Déjà !

• La première tentative fut expérimentée au XVI^e siècle. Les progressistes n'ont donc rien inventé. Elle va se faire au profit des Protestants.

Le XVI^e siècle est celui de la Renaissance, je vous en ai déjà parlé plus haut. C'est celui de la découverte de la pensée hellénistique. On est en réaction violente contre Rome et donc contre le latin, la langue de Rome, qui représente l'ordre, la sagesse, la morale alors qu'on recherche une licence effrénée dans tous les domaines.

L'imprimerie qui vient d'être découverte met la nouvelle mode du français dans la liturgie à la portée de tous et surtout du peuple. Et les protestants profiteront de cette désaffection du latin et donc de Rome pour introduire et faire admettre les erreurs protestantes.

De plus, cet amour des choses anciennes issues de l'hellénisme apporteront le mode de vie des Hellènes qui sont : le scepticisme, l'épicurisme, la licence de l'esprit et des mœurs, la raillerie envers les dieux, etc.

Le christianisme à la mode hellénistique se mit à faire de la sentimentalité. Il rejeta la rigueur romaine d'où des excès que je viens de dire profiteront aux protestants et à leur propagande. Relire ce que les curés permettaient dans certaines églises : « Jouer aux dés, danser, etc. ».

La Renaissance est donc le retour sans retenue au paganisme hellène dans sa morale, son idéal, tout en affirmant qu'il faut sans cesse trouver du neuf, inventer, créer à chaque génération.

N'est-ce pas ce que nous constatons de nos jours ?

• La deuxième tentative est celle faite au XVIII^e siècle et qui est prise en mains par les Jansénistes.

Il y avait, en France, une vingtaine de liturgies différentes, plus les particularités propres à chaque paroisse. (« *Le Latin Immortel* », pages 171 et suivantes). Et à travers tous ces changements, toutes ces variétés s'insinua l'erreur janséniste.

« Si le Concile de Trente avait si fermement maintenu la fidélité au latin après de nombreux débats et malgré l'exemple du succès protestant par son recours aux langues nationales, c'était bien à cause du danger qu'encourt le dogme chrétien à chaque fois que l'écriture et les textes sacrés sont traduits ». (Idem, page 172).

Ecoutez ce qu'écrivait le chanoine de la Tour, au temps de Louis XV. « ...On n'attaque pas le dogme, on le mine insensiblement, on déracine peu à peu l'arbre. On alambique, on subtilise si fort la vérité qu'elle échappe... On prend les goûts, les modes, le langage, l'accent du pays qu'on habite et du siècle où l'on vit... On dessèche, on décharne toute religion, on supprime, on polit, on simplifie, on réduit à rien le peu même que l'on conserve... ».

N'est-ce pas aussi d'actualité ?

On invita les jansénistes à travailler à la révision du missel... tiens tiens, comme aujourd'hui on a invité les protestants à façonner avec nous une nouvelle liturgie et à traduire une nouvelle Bible.

« L'habileté suprême des novateurs était de glisser, dans leurs traductions, des passages tronqués de l'Écriture, des changements apparemment anodins d'un terme, d'une expression, grâce auxquels l'esprit des hérésies s'insinuait ». (« *Le Latin Immortel* », page 174). Comme de nos jours...

« Ce qui est vraiment monstrueux dans la nouvelle liturgie, c'était son caractère absolument révolutionnaire, son dédain total envers le passé, la brusquerie de la mutation imposée aux coutumes et aux mœurs séculaires, toutes choses absolument opposées à la tradition immémoriale de l'Église, toujours si soucieuse de ne pas heurter les usages des peuples qu'elle évangélisait ». (Idem, page 173). Rien de changé, actuellement...

*
**

En conclusion.

« L'expérience, présentée aujourd'hui comme un progrès entièrement neuf, a déjà été tentée :

- elle a été tentée au XVI^e siècle par les humanistes chrétiens à travers toute l'Europe,
- et au XVIII^e siècle, par le clergé français dans tout le Royaume de France.

L'Histoire sait donc ce qu'elle a produit.

Par deux fois, elle a permis à une religion nouvelle, à la faveur et sous le couvert d'un travail de traduction, de s'introduire dans l'Église : le Protestantisme au XVI^e siècle, le Jansénisme au XVIII^e siècle.

Elle a apporté une force immense aux controverses intellectuelles des ennemis de l'Église et renforcé le scepticisme général sur des dogmes discutés par tous. Elle a précipité la victoire de la grande apostasie religieuse du XVIII^e siècle.

...On constate que les traductions, multipliées depuis le XVI^e siècle, ont fait davantage encore : elles ont servi à pervertir presque partout le message chrétien essentiel...

L'historien ne peut prédire l'avenir, ni maudire le passé, sans sortir de son rôle : mais il peut souligner des réussites, enregistrer des échecs, observer des décadences.

Après avoir remarqué les résultats des traductions multipliées de l'Écriture, l'historien peut constater ce fait : le vrai drame de la Renaissance du XVI^e siècle (comme celui du XVIII^e siècle) est dans la brusque et quasi-totale rupture qu'elle voulut tenter avec le passé. Raison majeure pour ne pas recommencer sa dramatique erreur.

Rien de ce qu'apportait le XVI^e siècle (comme le XVIII^e siècle) n'était mauvais en soi : meilleure connaissance des langues anciennes ; retour à une science plus profonde des Écritures, par les clercs, par les savants ; tout cela aurait pu revivifier la civilisation médiévale décadente. Le malheur vint de ce que les hommes voulurent à tout prix *une rupture* (et

une rupture quasi-totale) avec leurs pères, avec ce qui les avait précédés.

...De plus, dans la brusque rupture que la Renaissance tenta avec le Moyen Age latin, il y avait encore un autre danger que bien peu d'historiens ont su découvrir et déceler. C'est que, lorsqu'on tente de prêcher le christianisme en le désolidarisant de Rome, on lui enlève aussi la seule base politique et sociale qu'il ait jamais possédée et on prépare d'étranges confusions.

Je m'explique.

La Renaissance en se séparant violemment du Moyen-Age chrétien, a fait perdre complètement l'idée de la juste distinction des pouvoirs (celle que je vous ai expliqué en début d'article) qui avait été le ciment de la civilisation occidentale.

On a vu alors les Etats retomber d'une part dans l'idolâtrie d'eux-mêmes, sans souci des droits de la divinité. (Donc retour aux temps barbares où le prince est chef religieux et politique).

Mais on a vu aussi renaître un immense péril pour les hommes d'Église : la tentation violente d'une théocratie nouvelle, le désir de recréer à leur tour les Etats par la base, à partir d'un évangile qui n'y prétendait pas ! (la double tentative de la théocratie de Calvin à Genève, et des jésuites au Paraguay de 1730 à 1767, provient de la même conception : les hommes depuis la Renaissance, ont perdu l'idée de la distinction des pouvoirs). Le Moyen Age avait lutté sans cesse pour la *distinction* (qui n'est pas la séparation) des domaines respectifs de César et de Dieu : leur plus grand progrès civilisateur était là ».

Que voilà une longue citation tirée de « *Le Latin Immortel* », pages 272 à 282. Mais elle en valait la peine. Et puis elle dit excellemment ce que je voulais vous dire moi-même.

On recommence les mêmes erreurs de tactique qu'au XVI^e et au XVIII^e siècles. Les résultats risquent d'être exactement les mêmes. Ce que le renouveau apporte n'est pas en soi mauvais, mais l'esprit avec lequel on l'applique l'est certainement. Ce n'est pas moi qui le dit, mais le Pape Paul VI. Dans son allocution du 29 juin de cette année, il reconnaît que l'on attendait du Concile un nouvel été, alors qu'au contraire il a apporté le vent, la tempête, l'incertitude. Je cite de mémoire, mais vous trouverez le texte exact à la suite, dans ce numéro de « *Khémia* ».

Voilà ce qu'il fallait penser de la racine légiste de la Révolution culturelle. Un autre l'aurait peut-être appelé racine démocratique. J'ai préféré légiste car le mot est plus étendu que le mot démocratique, car il y a plus que la démocratie qui est parfois contre l'Église, cela peut être le fait de tout Etat.

J'ai essayé d'être clair, mais le sujet était difficile à traiter du fait qu'il est très vaste et que je ne voulais pas entrer dans les détails mais m'en tenir aux principes.

Si d'ailleurs le sujet vous intéresse lisez en particulier les livres signalés que vous trouverez à « *La Diffusion de la Pensée Française* », à Chiré-en-Montreuil, 86 - Vouillé.

Le prochain article essaiera d'analyser la racine maçonnique. Là encore nous aurons un gros morceau à digérer. Bon courage pour aujourd'hui.

EN DIRECT DE ROME

L'EGLISE PAR SA FOI DOIT RESISTER AU DEMON

Le soir du 29 juin, dans l'homélie de messe qui marquait à la fois la fête des SS. Pierre et Paul et le neuvième anniversaire de son couronnement, le Pape, après avoir insisté sur la nécessité de lutter contre « le courant de profanation, de désacralisation, de sécularisation », a dit :

« Nous repensons en ce moment avec une immense charité à tous nos frères qui nous lâchent, à tous ceux qui fuient et qui oublient, à tous ceux qui ne sont même jamais arrivés à prendre conscience de leur vocation chrétienne, même s'ils avaient reçu le baptême. Ah ! Combien nous voudrions leur tendre les mains et leur dire que notre cœur leur est toujours ouvert et que leur retour est facile, et combien nous aimerions les voir participer à notre grand et ineffable bonheur, celui d'être en contact avec Dieu, ce qui ne nous empêche nullement de voir les choses temporelles et d'aborder le monde extérieur avec un réalisme positif ».

Sur la situation actuelle de l'Eglise, Paul VI a déclaré avec tristesse :

« Nous avons l'impression que par quelque fissure la fumée de Satan est entrée dans le temple de Dieu. C'est le doute, l'incertitude, la mise en question, l'inquiétude, l'insatisfaction, la confrontation.

« On n'a plus confiance en l'Eglise, mais l'on se fie au contraire au premier prophète profane s'exprimant dans un journal ou dans un mouvement social quelconque et on lui demande la formule de la vraie vie ! On ne s'aperçoit pas que cette formule on la possédait déjà. Le doute est entré dans les consciences, et il est entré par les fenêtres qui auraient dû au contraire faire pénétrer la lumière ! (...). La science est devenue une école de confusions et de contradictions parfois absurdes. On célèbre le progrès, mais c'est pour ensuite le démolir au moyen des révolutions les plus abstraites et les plus radicales, pour nier tout ce qu'on avait acquis, pour se retrouver comme des primitifs.

« Dans l'Eglise aussi règne ce climat d'incertitude. On aurait pu croire que le Concile aurait amené des jours ensoleillés pour l'histoire de l'Eglise. Au contraire, ce sont des jours remplis de nuages, de tempêtes, de brouillard, de recherche, d'incertitude. Nous prêchons l'œcuménisme et nous nous détachons toujours plus des autres ! Nous creusons des abîmes entre nous au lieu de les combler !

« Comment cela a-t-il pu se faire ? Nous pensons qu'il y a eu l'influence d'une puissance ennemie :

« Son nom est le Diable, cet être mystérieux auquel fait allusion saint Pierre dans son épître (1 Petr, 5, 8-9). Nous croyons en quelque chose de préternaturel venu dans le monde précisément pour troubler, pour étouffer les résultats du Concile œcuménique, et pour empêcher que l'Eglise éclate en une acclamation de joie pour avoir repris pleine conscience d'elle-même.

« Et c'est à cause de cela que Nous voudrions être capable, en ce moment plus que jamais, d'exercer la fonction qui a été assignée par Dieu à Pierre, de confirmer nos frères dans la foi. Nous voudrions vous communiquer le charisme de la certitude que le Seigneur donne à celui qui, même indignement, Le représente sur la terre ».

Mais le Pape a voulu, en terminant, évoquer la grande quantité d'âmes humbles, simples, pures, droites, courageuses qui réalisent l'invitation que nous adresse saint Pierre, à être « forts dans la foi ».

(« Homme nouveau »)

DISCOURS DU PAPE PAUL VI

Vous pouvez connaître la pensée du pape Paul VI, en vous abonnant aux « Discours du Pape et Chronique Romaine ». Abonnement 10 F par an à adresser aux éditions Saint-Michel, 53150 Saint-Cénéry, C.C.P. Rennes 2.074.79.

En voici quelques extraits.

Audience générale du 13 septembre 1972

« ...Le problème de la chasteté devient un tourment, une obsession. ...Ce sujet extrêmement délicat, traité autrefois avec beaucoup d'égard et parfois même avec réticence, est aujourd'hui présenté avec une ostentation des plus provocantes. Dans le domaine scientifique, c'est la psychanalyse ; en pédagogie, l'éducation sexuelle ; en littérature, c'est l'érotisme obligatoire ; en publicité c'est la flatterie de la bassesse ; dans les spectacles, les exhibitions tendues vers l'obscénité ; les publications, les revues deviennent le royaume de la pornographie, les loisirs s'orientent vers la recherche des divertissements les plus

séducteurs et les plus ignobles ; en amour, c'est la confusion entre l'égoïsme sensuel et passionnel et le romantisme et la générosité du don de soi.

« Nous ne devons pas oublier que nous vivons à une époque où le côté animal de l'homme dégénère souvent en une corruption effrénée : nous patageons dans la boue. Si nous avons un minimum de dignité et de respect à l'égard de nos semblables, de la société et surtout si nous prenons conscience de notre titre de chrétiens, de Fils de Dieu, baptisés et sanctifiés par la grâce (la vie de l'Esprit-Saint en nous), nous devons nous protéger, répudier, renoncer à ces manifestations de débauche et ne pas céder par complaisance ou par respect humain à la propagation de l'immoralité.

« ...Notre société glisse vers le bas dangereusement, nous ne pouvons l'ignorer : liberté des sens, des mœurs, contraception, avortement ; infidélité conjugale, divorce... Et voici que dans l'initiation au plaisir sensuel apparaît la drogue... C'est la vie de l'homme qui est en jeu ; c'est l'amour véritable qui déchoit...

« ...Tous ceux qui vivent au dehors de la vie chrétienne estiment qu'il est impossible de l'observer (la chasteté et la pureté). Etant donné les circonstances actuelles de la vie, Nous dirons Nous aussi que c'est difficile, mais non sans ajouter qu'avec la domination de soi, la volonté et la vie dans un milieu sain, la pureté devient possible. Avec la prière et les sacrements, elle devient non seulement possible mais facile... ».

L'EUCCHARISTIE

L'Eucharistie à laquelle nous participons, c'est le Sacrifice du Christ, mort sur la croix, ressuscité et monté au Ciel.

Il ne s'agit pas d'un simple pain partagé en signe d'amitié.

Il ne s'agit pas « d'une présence » symbolique qu'on appellerait « réelle » parce que nous y croyons ou que nous sommes rassemblés.

L'Eucharistie c'est Jésus-Christ Lui-même, sa Personne vivante, réellement et substantiellement présente avec son Corps, son Sang, son Ame et sa Divinité.

C'est à Lui, Dieu, que s'adresse notre geste d'adoration avant de communier — genuflexion ou inclination.

C'est Lui, Dieu, que nous recevons avec la plus grande vénération dans ce Saint Sacrement.

C'est pourquoi, et selon les propres termes de l'instruction « Memoriale Domini » (1),

« Le Souverain Pontife n'a pas pensé devoir changer la façon traditionnelle de distribuer la Sainte Communion aux fidèles ».

« Aussi le Saint-Siège exhorte-t-il vivement les évêques, les prêtres et les fidèles à respecter attentivement la loi toujours en vigueur » de la Communion sur les

lèvres « en considération du jugement émis par la majorité de l'épiscopat catholique et du bien commun de l'Eglise » qui exprime ainsi sa foi et son respect pour la Présence Réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ».

L'ORDO MISSÆ NE COMPORTE QUE QUATRE CANONS

Une lettre du Cardinal Seper à Mme Lucrot, animatrice nationale du R.S.E.

« Vous demandez si l'on doit faire respecter l'Ordo Missæ de Paul VI et agir pour que les quatre Canons continuent à être utilisés à la messe. La réponse est claire : seulement les quatre Canons approuvés par le Pape peuvent être utilisés à la messe. La liturgie est le culte public de l'Eglise et le Pape est l'instance suprême pour régler la liturgie. D'autre part le Canon est, en quelque manière, le cœur de la liturgie. Tous les autres Canons qui circulent dans différents pays sont abusifs. Certes, les prêtres qui les utilisent ne sont pas obéissants ni fidèles au Pape ».

Le fac-similé de ce texte a paru dans le numéro d'octobre de la revue : « Les Silencieux » — Courrier hebdomadaire de Pierre Debray — 43, rue de Turbigo, Paris (3^e).

Dans la même ligne...

Vous savez tous ce qui s'est passé à Lourdes le 16 août dernier lors de la messe de clôture du 99^e pèlerinage national.

Nous ne reviendrons pas sur l'indécence d'une telle « cérémonie » qui a suscité un grand nombre de saines réactions. C'est ainsi que le Père J. Renié, ancien supérieur des Grands Séminaires de Moulins et de Nevers, rappelait, à juste titre, en écrivant à « l'Homme Nouveau », le décret de la S. Congrégation du Culte divin du 5 septembre 1970 :

« Les expérimentations liturgiques, quand elles sont nécessaires ou semblent opportunes, sont autorisées uniquement par la S. Congrégation du Culte divin, par écrit, selon les normes précises et définies, et sous la responsabilité de l'autorité locale compétente ». En ce qui concerne la messe, toutes les permissions d'expérimenter, accordées en vue de la réforme, sont tenues pour abolies. Depuis l'Édition du Nouveau Missel Romain, les règles et la forme de la Célébration eucharistique sont celles données par la présentation générale du Missel Romain de l'Ordo Missæ.

« Défense du foyer »,

Octobre 1972.

(1) Instruction signée le 29 mai 1969 par le Cardinal Gut, préfet, et Mgr Hannibal Bugnini, secrétaire de la congrégation pour le Culte divin.

LE SACREMENT DE PENITENCE

Le 13 juillet 1972, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi rendait publique des « Normes pastorales pour l'administration de l'absolution sacramentelle générale ».

Nous donnons le résumé de ce document d'après l'excellent compte rendu publié par Georges Daix dans le numéro du 6 août de l'« Homme Nouveau ».

Le 19 juillet, à l'audience générale, Paul VI évoquait devant ses fidèles assemblés la publication de ces normes et leur déclarait :

« Si vous n'en avez pas encore pris connaissance, hâtez-vous de le faire car ces normes concernent la discipline du sacrement de Pénitence et touchent à l'un des points fondamentaux de la vie chrétienne ».

« De quoi s'agit-il ? ajoutait le Pape. Il s'agit du sacrement de Pénitence qui, de droit divin et selon la Tradition de l'Eglise, les conciles de Latran (1215) et de Trente (XVI^e siècle) exige la confession. La confession implique, à son tour, la présence d'un ministre, d'un prêtre autorisé à l'entendre et à donner l'absolution ».

En effet, à la faveur des « liturgies pénitentielles » qui ont été organisées depuis quelques années dans les paroisses, l'idée s'est introduite chez certains que celles-ci pourraient remplacer la confession individuelle et que l'on pourrait donner une absolution générale aux fidèles réunis pour ces « liturgies pénitentielles ».

De plus certains ont pensé que l'acte pénitentiel du début de la messe pourrait avantageusement remplacer, lui aussi, la confession individuelle.

Autrement dit, une tendance semble s'être fait jour depuis quelques années pour un changement radical dans l'administration du sacrement de Pénitence selon lequel la confession auriculaire suivie de l'absolution individuelle pourrait être remplacée par une absolution générale donnée à tous les fidèles réunis sans que chacun vienne accuser personnellement ses péchés à un prêtre.

Il semble même que cette façon de procéder se soit introduite en certains lieux. Aussi la Congrégation de la Doctrine de la Foi, mandatée et approuvée par le Pape vient-elle de rappeler que :

« La confession individuelle et complète des fautes, avec l'absolution, demeure l'unique moyen ordinaire par lequel les fidèles se réconcilient avec Dieu et l'Eglise, à moins qu'une impossibilité physique ou morale ne dispense d'une confession de ce genre » (numéro 1).

Cela étant rappelé, le document de la Congrégation de la Doctrine de la Foi indique les cas où peut être donnée l'absolution collective, sans confession individuelle préalable. D'abord lorsqu'un danger de mort est imminent et que le temps manque à un prêtre, ou même à plusieurs prêtres qui seraient présents, pour entendre la confession de chacun des pénitents (numéro 2). Cette exception n'est pas nouvelle. Ce qui est nouveau, c'est l'extension de cette manière exceptionnelle d'administrer le sacrement de Pénitence à d'autres cas.

Lesquels ? Le document précise :

« Lorsque, vu le nombre des pénitents, il n'y a pas suffisamment de confesseurs à disposition pour entendre comme il faut la confession de chacun dans des limites de temps convenables, en sorte que les pénitents seraient contraints de demeurer longtemps privés — sans faute de leur part — de la grâce sacramentelle ou de la sainte communion » (numéro 3).

Cette conjoncture peut se produire surtout dans les territoires de mission, mais aussi en d'autres lieux par le manque de prêtres et l'afflux de pénitents. Le seul afflux de pénitents (par exemple dans un lieu de pèlerinage ou pour quelque grande fête) ne constitue pas par lui-même une condition suffisante de recourir à l'absolution générale. De toute façon, il est réservé à l'évêque du lieu, après en avoir conféré avec d'autres membres de la Conférence, de juger si existent ou n'existent pas les conditions d'absolution générale (numéro 5).

Quant aux fidèles qui bénéficieraient d'une absolution générale, ils doivent avoir l'intention de confesser, en temps voulu, chacun des péchés graves dont ils auraient été absous par absolution générale et ils ne doivent pas avoir recours à une nouvelle absolution collective avant de s'être confessés individuellement.

« Ils sont absolument tenus, sauf impossibilité morale, à se présenter à un confesseur avant un an », précise le document qui ajoute — et c'est un autre rappel opportun aussi : « Pour eux aussi, en effet, reste en vigueur le précepte selon lequel tout chrétien est tenu de confesser en privé, à un prêtre, au moins une fois par an, tous ses péchés, en tous cas ceux qui sont graves et qu'il n'aurait pas encore confessés dans le détail » (numéro 7).

Les évêques, quant à eux, et les prêtres en ce qui les concerne, doivent :

« Veiller à ce que le nombre des confesseurs ne devienne pas insuffisant pour la raison qu'un certain nombre de prêtres négligeraient ce ministère insigne alors qu'ils s'adonneraient à des activités profanes ou se livreraient à d'autres ministères moins nécessaires, surtout si ces occupations peuvent être remplies par des diacres ou des laïcs compétents ».

C'est là encore un autre rappel fort opportun qui rejoint une recommandation du II^e Concile du Vatican qui a dit que les prêtres devaient toujours être disponibles pour administrer le sacrement de Pénitence chaque fois que les chrétiens le demandent de manière raisonnable (décret sur le ministère et la vie des prêtres, numéro 13).

« Afin que les fidèles puissent satisfaire facilement à l'obligation de confession individuelle, précise le document, on prendra soin que des confesseurs soient à leur disposition dans les lieux de culte, à des jours et heures fixes en fonction des possibilités des fidèles » (numéro 9).

Relevons encore trois autres points dans le document de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Il faudra, d'une part, éviter que les célébrations liturgiques et les rites pénitentiels collectifs — très utiles pour une préparation plus fructueuse à la confession des péchés et pour l'amélioration de la vie des fidèles — soient confondus avec la confession et l'ab-

solution sacramentelle (numéro 10). En cas d'absolution collective, par ailleurs, la célébration de ce rite devra être complètement distincte de la célébration de la messe (numéro 10).

Enfin, les prêtres devront toujours encourager la confession fréquente ou « de dévotion » en raison des nombreux bienfaits qu'elle apporte à la vie chrétienne. En effet, comme le rappelait Pie XII dans l'encyclique *Mystici corporis*, à laquelle renvoie le document : celle-ci augmente la vraie connaissance de soi, favorise l'humilité chrétienne, tend à déraciner les mauvaises habitudes, combat la négligence spirituelle et la tiédeur, purifie la conscience et, par l'effet propre du sacrement augmente la grâce.

Telles sont les dispositions essentielles de ce nouveau document de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Il nous reste à souhaiter qu'il soit appliqué dans son esprit et dans la lettre et qu'il ne donne pas lieu à des interventions abusives qui le trahiraient en dénaturant ce sacrement qui applique à chacun de nous et pour chacune de nos fautes les mérites de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ afin de nous remettre dans le chemin qui conduit à la vie éternelle.

L'HABIT RELIGIEUX

Lettre de la Congrégation des Religieux

Par cette lettre, qui exprime sa pensée sur le port de l'habit religieux et le renouveau adapté effectué sur ce point, la S. congrégation des Religieux veut répondre à diverses questions qui lui ont été posées de toutes les parties du monde. Cette lettre a été envoyée aux nonces et aux délégués apostoliques ; mais comme il peut être utile de la faire connaître, la S. congrégation a estimé opportun de lui donner une plus grande diffusion par les moyens de communication sociale.

De divers pays, des informations parviennent à ce S. dicastère selon lesquelles des religieux et des religieuses de plus en plus nombreux abandonnent l'habit religieux et même tout signe extérieur distinctif. D'autre part, beaucoup lui demandent quelle est la pensée du Saint-Siège sur ce point.

Il a semblé opportun de communiquer à Votre Excellence la teneur de la réponse que cette S. congrégation donne en de semblables circonstances et que Votre Excellence trouvera le moyen de faire connaître lorsque les circonstances le requerront.

Il convient avant tout de rappeler que l'habit religieux a été considéré par le II^e Concile du Vatican comme un signe de consécration pour ceux qui ont embrassé publiquement l'état de perfection des conseils évangéliques (*Perfectae caritatis*, 17).

Ceci a en outre été rappelé par la récente exhortation apostolique de Sa Sainteté (*Evangelica testificatio*, numéro 22).

Cependant, les instituts religieux pourront, et dans certains cas devront, dans leurs Chapitres généraux,

modifier l'habit traditionnel, en l'adaptant aux exigences de la vie pratique et de l'hygiène, mais il ne leur est pas permis de l'abolir totalement ou de le laisser à l'arbitraire de chaque Sœur.

On pourra prendre pour règle de principe que l'habit prescrit par les instituts religieux, même s'il est modifié et simplifié, devra être tel qu'il permette de distinguer la religieuse qui le porte.

D'autre part, l'habit purement civil, sans aucun signe extérieur distinctif, peut être autorisé par les supérieures compétentes, pour des motifs particuliers, aux Sœurs pour lesquelles le port de l'habit religieux pourrait être une gêne ou un obstacle à l'exercice normal des activités qu'elles doivent exercer dans des milieux déterminés. Cependant, dans ce cas également, l'habit des religieuses devrait garder le caractère de pauvreté, de simplicité et de modestie propre à l'état religieux. Il devrait même toujours « se différencier en quelque manière des formes manifestement séculières » (*Evangelica testificatio*, 22).

Ce qui est dit ci-dessus s'applique, mutatis mutandis, également aux religieux, lesquels doivent toujours se distinguer des laïcs par le col romain ou par quelque signe distinctif, visible et approprié.

En vous communiquant ces directives, je vous prie de croire aux sentiments de votre très dévoué dans le Seigneur.

I. Card. Antoniutti, préfet.

UNE LETTRE DU CARDINAL SEPER SUR CERTAINS CATECHISMES et « LE SENS DE L'ORTHODOXIE DU LAÏCAT »

La presse française (Cf. « Le Monde » du 4 juillet 1972) vient de faire état d'une lettre du Cardinal Seper, préfet de la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi, que nous avons reproduite en avril dernier dans les Informations Hebdomadaires des « Discours du Pape et Chronique Romaine ».

Lors de sa récente tenue à Atlanta, la Conférence épiscopale des Etats-Unis s'est penchée une fois encore sur les problèmes de catéchèse, tenants de l'orthodoxie et partisans de « l'aggiornamento » catéchétique s'opposant avec une certaine âpreté. Pour éclairer le débat, le R.P. Milan Mikulich a remis aux évêques le texte d'une lettre que lui a adressée tout récemment le cardinal Seper, préfet de la S.C. pour la Doctrine de la Foi.

Cher Père Mikulich,

Merci pour votre lettre du 27 mars (...). C'est pour moi une grande joie de savoir que vous vous êtes engagé dans la bonne lutte pour l'orthodoxie dans l'éducation religieuse. Il n'y a pas de doute que la manière dont certains catéchismes ont été composés, sous le prétexte que nous sommes beaucoup plus avancés que nos ancêtres, dépasse vraiment toute limite de ce qu'on peut tolérer. « Est modus in rebus ». Je sais que mon ami, le Cardinal Wright,

souffre terriblement à cause de la situation tragique dans son pays. Il n'y a pas longtemps j'ai eu en main un « catéchisme » hollandais qui n'avait rien à voir avec la religion chrétienne.

Je suis heureux d'apprendre que vous avez l'ap-pui de votre Archevêque. Pour ma part, j'ai beaucoup de confiance en le « sensus catholicus », les sentiments catholiques de notre laïcat. Je reçois, et des fois j'arrive à lire the Wanderer. Je connais aussi M. Lyman Stebbins du C.U.F. Je pense souvent au fait qu'au quatrième siècle, quand beaucoup d'évêques même étaient fourvoyés dans l'hérésie arienne, le « sensus catholicus » des laïcs ne fit pas défaut, ils restèrent orthodoxes. Je ne saurais prévoir combien de temps encore continuera cette folie parmi les catholiques. A présent, nous lisons beaucoup de choses au sujet de l'œcuménisme, mais en réalité, la crise doctrinale du catholicisme est en ce moment un obstacle terrible à l'œcuménisme. Il y a un an j'ai eu comme hôte à dîner, le samedi saint, un pasteur protestant hollandais, qui m'a assuré que ses fidèles en Hollande — les protestants — n'ont vraiment pas idée de ce qu'ils pourraient faire pour engager le dialogue, car ils ne savent pas qui représente la doctrine catholique. Et il n'y a pas longtemps, à ce que je sais, un professeur grec-orthodoxe s'est exprimé exactement dans le même sens dans un article publié dans un bulletin du Patriarcat de Serbie.

Je crois qu'un jour nos catholiques reprendront raison. Mais il me semble, hélas, que les évêques qui ont obtenu beaucoup de pouvoirs pour eux-mêmes au Concile, sont souvent à blâmer parce qu'en cette crise ils n'exercent pas leurs pouvoirs comme ils le devraient. Rome est trop loin pour pouvoir s'occuper de chaque scandale et Rome ne trouve pas assez d'obéissance. Si tous les évêques s'occupaient décidément de ces aberrations, au fur et à mesure qu'elles se produisent, la situation serait différente. Notre tâche est très difficile pour nous, à Rome, si nous n'avons pas la collaboration des évêques. Eh bien, nous verrons comment la déclaration de la Congrégation, concernant l'Incarnation et la Très Sainte-Trinité, sera écoutée. Vous savez que même de telles aberrations font leur chemin des revues théologiques aux catéchismes.

Pour ces fêtes de Pâques je vous souhaite toutes bénédictions et la persévérance dans la lutte.

Avec mes salutations les meilleures.

Franjo Cardinal Seper.

NOTA — La lettre originale était écrite en croate, nous en donnons la traduction d'après la version anglaise.

Nous avons besoin de prêtres qui...

Il y a quelque temps, de jeunes ouvriers français responsables de la J.O.C. et de la J.O.C.F., déclaraient aux évêques chargés de la pastorale du monde ouvrier :

« Nous souhaiterions que le clergé, notamment certains prêtres, s'éparpille moins, n'aille pas à la facilité, passe moins de temps à chercher, à rechercher ce qu'il faudrait faire (mobilisant souvent des laïcs de « bonne volonté » à cet effort), à contester en permanence..., à s'arrêter sur les tiraillements que cela représente..., pour enfin accorder toutes leurs forces à l'évangélisation et à implanter l'Eglise dans les réalités humaines, en fidélité à des principes fondamentaux. Nous souhaiterions que tous les prêtres croient et vivent davantage la grâce de leur sacerdoce — qui n'est pas « étouffement » mais communion, envoi...

— Nous avons besoin de prêtres qui nous orientent constamment dans le sens de Jésus-Christ ;

— Nous avons besoin de prêtres qui nous donnent le dynamisme de l'espérance ;

— Nous avons besoin de prêtres dont la présence montre que les communautés de jeunes du monde ouvrier s'insèrent pleinement dans l'Eglise universelle. C'est ce qu'attendent confusément les jeunes travailleurs : être reconnus dans l'Eglise ;

— Nous avons besoin de prêtres qui nous conduisent aux sacrements dont ils sont les célébrants ».

★★

De son côté, un groupe de Jocistes belges adressait ce message aux membres du Conseil presbytéral de Bruxelles :

« Nous avons besoin de prêtres qui nous parlent de Jésus-Christ. A vous, prêtres, nous adressons cet appel pressant jailli de notre vie de jeunes.

Nous exigeons de votre part un réel pas en avant dans l'annonce de l'Evangile. Nous avons besoin de vous ! Nous cherchons la vérité, nous voulons en vivre.

Où la trouver si vous ne l'annoncez pas ?

On ne nous parle pas d'une manière vitale de Christ en qui nous entrevoyons la lumière. Nous demandons que l'on nous parle de Lui dans un langage direct, simple et exigeant. Nous avons besoin d'approfondir à rencontrer véritablement Dieu.

Nous sommes saturés de palabres, de pré-catéchèse, de discussions stériles, de tiraillements qui se limitent aux formes et aux structures.

Nous voulons que l'on nous montre l'essentiel. Nous avons besoin d'hommes épanouis et ouverts en qui nous pourrions faire reposer notre foi. Nous avons besoin de témoins qui nous parlent de leur rencontre avec le Ressuscité, d'hommes de Dieu qui nous parlent de l'Amour et qui nous le révèlent.

Il faut que vous soyez pour les jeunes les signes visibles de cet Amour. Il faut que vous montriez que cela vaut le coup d'en vivre sans réserve.

Eux aussi ont « faim et soif » de justice et de sainteté : de vérité ».

Dans « Dimanche ».

A bâtons rompus avec Michèle

Interview de Chantal Malartre

(Michèle est une ancienne prostituée. Auteur de « Histoire de Michèle », éditions Fayard).

— Qu'est-ce que vous cherchez dans un prêtre, qu'est-ce que vous attendez de lui ?

— Ce qu'on attend d'un prêtre : c'est qu'il nous inspire le respect, mais un respect encore plus profond que pour d'autres, parce que pour nous, le prêtre, c'est quelqu'un d'un peu mystérieux. Nous avons déjà tellement de mal à tenir le coup quand on arrive : il ne faut plus avoir de bonhomme, il ne faut presque plus boire, c'est toute une autre vie ; une vie, on ne se rend pas compte au début, mais je pense avec du recul, qu'elle nous demande tout de même une sorte d'héroïsme. Alors, je crois qu'on est capable de poser ses actes si d'autres les posent avec nous. Et je crois que, vraiment dans un prêtre, on cherche l'absolu ; après, on réalise que c'est un être humain comme tout le monde. Mais, au début, on a besoin d'être lavées par la présence des autres. Et je

me dis qu'autour de nous, il faut des gens qui tiennent, parce que, malheureusement, à part quelques exceptions, tout est centré sur le sexe. Nous, on se dit : mais alors ? Parce qu'en fin de compte, c'est ce qui nous est le plus difficile momentanément. Mais on a besoin, nous, pour nous refaire totalement, de personnes qui ont fait un *don total*. Et moi, je me rends bien compte maintenant : cela fait bien vingt ans que je sais que c'est possible, qu'on ne vit pas que du sexe, qu'il y a autre chose.

Les copines nous le disent bien : « Pour nous un curé, c'est un curé ». C'est quelqu'un de mis à part. On ne croit plus à ce choix gratuit de Dieu, à cette mise à part pour les autres, parce que tout est là, vous comprenez. Comment ont-ils vécu leur sacerdoce ? Ont-ils vécu cela en fonctionnaires, ou est-ce qu'ils l'ont vécu en partage, en *don total* ? C'est là toute la différence...

« L'Homme nouveau »,
1, pl. Saint-Sulpice, Paris 6^e,
Numéro 558, 19 septembre 1971.

ILS VEULENT NOUS MARIER

Après l'époque des « curés marieurs », voici le temps des « marieurs de curés ». On veut notre bonheur à tout prix. Ah ! heureux curés que tout le monde veut rendre heureux ! On ne s'est jamais tant penché sur notre isolement, notre pauvreté, notre inefficacité, nos tentations de ceci, de cela. Du curé, on en « bouffait » autrefois. Maintenant on s'en délecte : il est devenu la tarte à la crème des journalistes et des écrivains.

Pour en revenir à mon mariage, me voilà bien ennuyé. Car, malgré tout mon désir de vous être agréable, figurez-vous que je n'ai pas, mais pas du tout envie de me marier. Pourquoi ?

D'abord parce que je ne suis pas du tout sûr d'être heureux avec une femme. J'aurais sans doute quelques plaisirs nouveaux, mais du bonheur, est-ce sûr ? Tous les ménages sont-ils heureux ? Et s'ils le sont, pourquoi un mariage sur dix, en France, se solde-t-il par un divorce ? Le lit conjugal ne résout pas tous les problèmes, n'est-ce pas, époux et épouses qui me lisez ? Tout de même ça fait réfléchir...

Et puis, je le dis à ma honte, je ne suis pas sûr de rendre une femme heureuse. Eh non ! Prêtre, j'ai beaucoup à faire, quoi qu'on en pense. Je veux être disponible à tout moment, aux heures des repas, même le soir. Je veux pouvoir m'absenter sans réunir un conseil de famille. Et puis, il y a des choses dont je ne veux parler qu'à Dieu.

Comment ma femme prendra-t-elle cela ? Gare aux orages ! Enfin, quand je dois partager ma bourse avec qui en a besoin, je n'ai, pour l'instant, à consulter que mon égoïsme déjà assez coriace. Est-ce que mon épouse sera d'accord ? Oui, je plains la femme d'un curé ; elle en verra de drôles et elle est bien heureuse en attendant.

Et je ne parle pas des enfants. S'ils sont mal élevés, s'ils tournent mal, de quoi aurai-je l'air ? J'aurais bonne mine pour faire des sermons !

Il y aurait bien d'autres raisons : par exemple, la question financière. Pour nourrir une famille, il faut un peu plus de ressources que quand on est seul et peu exigeant. Pour peu que « Madame le Curé » se froisse avec quelques paroissiennes, la marmite risque de n'être pas trop garnie. Ce qui mène aux ennuis possibles dans une paroisse quand M. le Curé aura femme, enfants et belle-mère !

Et les nominations ? Déjà quel casse-tête actuellement ! Quand les prêtres auront de la famille, les changements seront encore plus difficiles. Je plains les responsables.

Mais ces arguments et bien d'autres qu'on pourrait trouver ne sont que brouilles. Voulez-vous la vraie raison pour laquelle je ne veux pas me marier ? C'est que je le suis déjà. Voilà ! C'est tout. J'ai choisi le Christ, ou plutôt Il m'a choisi. Je Lui appartiens corps et âme, pour toujours. Je ne veux être à aucun, à aucune autre. Est-ce clair ? Comment se fait-il que tant de ceux qui raisonnent ou déraisonnent sur ce sujet ne voient pas que le sacerdoce est avant tout une question d'amour, et que l'amour vrai ne supporte pas le partage ? Vous réagirez comme vous voudrez. Mais je suis sûr de refléter le sentiment d'un grand nombre de prêtres qui, tout simplement, aiment le Seigneur, Le servent en silence et sont heureux de Lui appartenir (1).

(1) Cet article est extrait des « Annales de Notre-Dame de la Délivrance », numéro 14.

Où en est le diocèse d'Oran ?

En ce temps-là...

Comme les contes de fée commencent par ces paroles « Il était une fois... », je débute mon propos par celles qui autrefois, servaient d'introduction à la lecture de l'Évangile dominical.

« En ce temps-là... Je me souviens, lorsque j'arrivais par la route de Laferrière, à un tournant dominant la ville, on apercevait deux hautes tours surmontées chacune d'une flèche pointant vers le ciel. Parfois, on entendait le son des cloches répandant à travers l'espace la mélodie de leur carillon.

C'était Aïn-Témouchent. La ville s'étendait autour de ses deux clochers surmontant la vaste église paroissiale à laquelle le bon peuple de Dieu donnait le nom pompeux de « cathédrale ». Le souvenir de Mgr Lecat, qui fut le curé constructeur de cette église, bénite en 1937 par Mgr Lacaste, évêque d'Oran, est lié aux voûtes de cet imposant édifice.

Je suis retourné après plusieurs années par la même route. Du haut de la colline, me sont apparues les deux tours carrées, mais je ne reconnus pas les flèches élancées qui les terminaient harmonieusement.

J'ai voulu voir de plus près, je suis entré en ville. Je reconnus facilement les rues et les différents sites qui n'ont guère changé. En revanche, l'église ou plutôt l'édifice majestueux qui fut l'église paroissiale a bien changé. Ni Mgr Lecat, ni son successeur M. le Chanoine Rutzler, ne le reconnaîtraient pas. A la place des flèches deux tours octogonales surmontées d'un pain de sucre habituel des minarets des mosquées. Aucun goût artistique, pas même une association harmonieuse des couleurs. Ces tours sans aucun accord avec le style roman du reste de l'édifice, sont revêtues de chaux blanche, jurant avec la pierre patinée de la base. De plus au fronton de la porte principale était « tracées, en lettres gothiques, ces belles paroles « Hic domus Dei et Porta caeli » Ici est la maison de Dieu et la porte du ciel. Aujourd'hui cette épigraphe a disparu, son emplacement est peint à la chaux d'un blanc cru !

La porte étant ouverte, je suis entré. Le sol est recouvert de tapis en alfa ou de laine ; quelques fidèles par-ci, par-là, faisaient leur prière. Les vitres n'ont plus de couleur. Les nefs paraissent étonnées d'être fréquentées par les musulmans. Si on n'entend plus le son des cloches, l'appel du muezzin à la prière, cinq fois par jour retentit par le truchement moderne des haut-parleurs. Bien que cette prière soit adressée au Dieu unique, elle n'est plus celle des chrétiens présentés à Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. S'il n'y a pas d'église proprement dite, la paroisse subsiste avec son lieu de culte. Sa communauté est réduite à une centaine de personnes dont à peu près la moitié assiste régulièrement aux offices que dispense le clergé local. Celui-ci comprend le Père Bies, secondé du Père Abellan. Tous deux occupent une partie de leur temps à donner des soins aux malades dans les Dispensaires de l'Etat. Le Père Bies s'occupe principalement des adultes hommes et de plus a la responsabilité des dispensaires de la région ; quant

au Père Abellan, il est chargé des soins auprès des enfants tandis que six religieuses de Notre-Dame des Apôtes donnent leurs soins aux femmes.

Une chapelle est aménagée dans une grande salle du presbytère, installé dans l'ancienne maison Pellerelle, depuis 1965.

Le cours Anne-de-Guigné, qui était à la rue Pasteur, tenu par les Dames Africaines, a été converti en école communale.

Après la présentation d'Aïn-Témouchent, faisons le tour du doyenné. On n'y rencontre qu'un seul clocher d'où retentit encore le son des cloches ! C'est celui de Beni Saf avec un îlot de chrétiens dirigé par le Père Lethielleux, Père Blanc. Ce petit peuple de Dieu comprend quelques coopérants ingénieurs ou enseignants.

En reprenant la route de Témouchent, nous rencontrons : Trois Marabouts, qui a troqué son nom en celui de « Sidi Ben Adda ». Coquet village dont l'église se pare d'un minaret et d'un mur d'entourage en dur, pour permettre aux fidèles musulmans d'accomplir les ablutions rituelles et de circuler dans l'enceinte.

Sur la route de Tlemcen, je vois Aïn-Khial qui s'est contenté d'ajouter un H à sa dénomination. L'église est désaffectée et fermée.

Nous allons vers Oran.

Voici Laferrière, qui a repris son nom primitif de Chaabat El Lecham. Rien de particulier sinon que l'église est fermée sans affectation.

Nous atteignons la ville aux deux églises. J'ai nommé Rio Salado, qui a pris le nom de El Malah. Ses églises, l'ancienne et la nouvelle, sont fermées ne trouvant plus d'utilisation. C'est bien dommage que le nouvel édifice cultuel aux harmonieuses lignes gothiques et au clocher de même style soit menacé de vétusté précoce, alors qu'il date de 1955 !

Vient ensuite Hamman-Bou-Hadjar, que je revois avec plaisir, mais aussi le cœur ulcéré. Je vois l'église monumentale qui, depuis le 29 septembre 1958, accueillait les fidèles et retentissait du chant des chrétiens, a dû être cédée pour être dédiée à Allah et à son prophète Mohammed, alors que dès 1962, l'ancien temple protestant, qui faisait vis-à-vis à l'église, était transformé en mosquée. Presbytère et patronage sont également passés en d'autres mains ! De chrétiens, il ne reste que le souvenir entretenu par les rares baptisés qui ont encore résidence en ce lieu.

La cité s'est embellie : la grande place est recouverte de verts jardins et de jets d'eau fort agréables ; l'établissement thermal est agrandi et aménagé pour recevoir de nombreux curistes.

Non loin d'Hamman-Bou-Hadjar apparaît Aïn-El-Arba vers l'Ouest et Hassi El Ghella, ex-Er-Rahel, vers le Nord.

Aïn-El-Arba : son clocher demeure silencieux parce que son église est désaffectée et fermée. Le culte est assuré par l'équipe sacerdotale d'Aïn-Témouchent et célébré dans la chapelle des Sœurs Blanches qui ont maintenu leur présence au Dispensaire, passé depuis quelques années à l'Etat. Quant à Er-Rahel, on aperçoit, en passant, la porte de l'église revêtue de la peinture verte, la flèche du clocher remplacée par un minaret, signe que, désormais, cette église est sous le signe d'Allah et de son prophète !

Plus vers Oran, voici El Amria, ex-Lourmel.

L'église a disparu, elle a été démolie pour construire sur son emplacement, une mosquée.

Toujours en direction de la capitale de l'Oranie, il y a Bou-Tlelis qui a gardé son nom. Comme ailleurs, l'église est désaffectée et fermée. Aucun culte n'y est célébré. On n'y entend la louange de Dieu que par la voix du muezzin. Nous avons fait le tour du diocèse d'Oran. Aïn-Témouchent termine ce périple parce qu'il est le dernier en date de sa création, en 1860, en tant que doyenné et paroisse.

Nous avons fait le tour du diocèse d'Oran.

Depuis que la série de ces articles a commencé, bien des modifications, parfois importantes, se sont produites. La vie évolue, elle est faite d'une suite d'événements souvent imprévisibles. Faisons la part des choses dans cette conclusion.

Tout d'abord, je tâcherai de souligner certains faits qui se sont passés dans le diocèse depuis mes précédentes relations.

A ORAN. — De nombreuses maisons ont été démolies ou sont vouées à la pioche des démolisseurs, en raison de leur vétusté et menaçant ruine. Ainsi, des quartiers entiers disparaissent tel celui de la Marine. Nous ignorons comment ils seront réaménagés. Plusieurs projets sont émis : entre autres la construction d'une nouvelle mairie. La station de radio-télévision est presque achevée, près de la Caisse de Sécurité sociale à l'ex-boulevard De-Lattre-de-Tassigny, aujourd'hui « Colonel-Ahmed-Ben-Abderrazak ».

A SAÏDA. — L'ex-laiterie David est méconnaissable. Ce vaste terrain est occupé par un imposant lycée pouvant contenir un millier d'élèves, un stade, les bâtiments d'une nouvelle préfecture, le tout relié par l'autoroute déjà amorcée avant l'indépendance et qui maintenant, fait le circuit de la ville ; la place de l'Hôtel-de-Ville est embellie de jardins et d'un grand bassin central qui occupe le quart de la place ; le cadran solaire a été reconstitué et au centre du carrefour, une coupe géante, genre kymbion grec, a été élevée en l'honneur de la visite de Boumédienne à Saïda, en novembre 1971 avec le gouvernement, pour donner à la wilaya ou préfecture une nouvelle lancée de prospérité... L'ancien théâtre, qui fut plastiqué, est en voie de réfection.

Je ne cite que ces deux villes, parce que j'ai pu constater ces réalisations. Sans doute qu'ailleurs des travaux semblables ont été effectués.

LES CIMETIERES. — Je n'ai rien dit des cimetières dans les précédents articles. On peut dire que, en général, les cimetières gardés sont respectés, les allées sont bien entretenues et les tombes, que quel qu'un entretient, sont propres. Malheureusement par suite des intempéries et des années sans entretien, certaines tombes se détériorent, des creux se forment, des monuments chancellent sur leur base.

Quant aux cimetières non gardés, donc sans surveillance, sont laissés à l'abandon, stèles détruites, caveaux, parfois ouverts et profanés.

Sous les auspices du Consulat de France, une association pour l'entretien des cimetières a été constituée dès le début de l'abandon de l'Algérie. Depuis cette année, le gouvernement français a pris la décision de réunir dans un cimetière gardé les restes mortels déposés dans les cimetières des environs. Des columbariums ont été construits à cet effet dans les cimetières des villes de Mostaganem, Saïda, Tlemcen, Le Télag et Sidi-Bel-Abbès.

Cette année, une première tranche de transfert des corps a été réalisée. Ainsi : ont été regroupés à Mostaganem, les cimetières de Liebert, Vialar, Hardy, Victor-Hugo, Bourlier, Aïn-Zarit et Waldeck-Rousseau.

A Saïda : les cimetières de La Fontaine, Martimprey, Nazereg-Finois, Le Kreider, Berthelot, Bouctoub, et Méchéria.

A Tlemcen : les cimetières de El-Aricha, Sebdu, Aïn-Tellout, Aïn-Fezza, Mansourah et Négrier.

A Le Telagh : les cimetières de Rochambeau, Magenta, Aïn-Tindamine, Bossuet, Zegla, Slissen.

A Sidi-Bel-Abbès : les cimetières de Tessala, Bonnier, Adrar, Beni-Abbès, Beni-Ounif, El Abiod, Ighli, Kenadsa, Timimoun et Taghit.

Suivant les crédits qui seront alloués une deuxième tranche sera exécutée en 1972.

Il s'avère que les ossuaires sont insuffisants. On se préoccupe de les agrandir car le nombre des corps est beaucoup plus important que prévu. Les corps encore entiers ont été placés dans de grands cercueils, les autres ont été mis dans des caissettes ; chaque cercueil ou caissette porte le nom du défunt, un numéro d'ordre, le cimetière d'origine et le numéro du carré ou de la tombe évacuée ; les corps non identifiés sont désignés sous un numéro d'ordre. Ce travail est bien fait et ne peut que satisfaire les familles.

NOTRE PRESENCE

L'Eglise s'implanta à Carthage puis se répandit rapidement à travers l'Afrique du Nord où elle établit de nombreux centres de culte. Même du temps des Vandales, des Turcs, des Arabes, l'Eglise se maintint plus ou moins clandestine. Aujourd'hui, comme hier, elle doit demeurer d'autant plus qu'elle y est tolérée.

L'Eglise est donc ici pour s'intéresser aux éléments chrétiens et musulmans de la population. Elle doit s'adapter à l'organisation politique et sociale du pays où elle est implantée, car elle est au service de la population qu'elle soit Algérienne ou non, chrétienne ou non.

Le diocèse est quadrillé par la présence de prêtres qui, comme des îlots au milieu de la mer tiennent, par les clochers demeurés debout, le phare qui éclaire, qui aide à éviter les écueils. Notre présence est nécessaire. Les anciens cadres sont renouvelés peu à peu par de plus jeunes.

Excellence du Rosaire

Contre l'autodestruction de l'Église, rétablir et développer l'esprit de prière

Nous sommes heureux de publier la traduction d'une lettre que la dernière survivante de Fatima, Sœur Lucie, adressa au Directeur du « *Centro Mater Divinae Gratiae* » de Rosta (Turin). Nous l'avons traduite de l'italien.

ooo

Pax Christi

Coïmbre, 26 novembre 1970

Très Révérend Père,

J'ai appris avec grande joie l'annonce de votre nouvel apostolat, (répandre la Parole de Dieu et la dévotion à la Sainte Vierge par le Rosaire et la pratique des premiers samedis du mois).

Je pense que cette œuvre jaillit d'une grande inspiration. Mon avis est que c'est le plus grand besoin des temps actuels. La décadence du monde est sans nul doute l'effet de la baisse de l'esprit de prière. C'est en prévision de cet égarement que la Vierge a recommandé avec tant d'insistance la récitation du Rosaire. C'est parce que la prière du Rosaire est, après la sainte Messe, la plus apte à conserver et augmenter la foi dans les âmes, que le démon a soulevé contre elle la guerre que l'on sait et dont nous voyons les ruines lamentables.

Aussi devons-nous travailler sans arrêt à établir et augmenter l'esprit de prière dans les âmes. De ce fait, c'est la prière qui nous rapproche de Dieu ; c'est dans cette rencontre que Dieu accorde ses grâces, qu'il nous donne lumière et force pour vaincre la tentation et les difficultés ; et dans la prière se résolvent bien des problèmes qui nous semblaient sans solution.

Hélas, bien peu de personnes prennent part chaque jour à la Messe et se nourrissent du Pain eucharistique ; de là la nécessité de la prière du Rosaire. Si on ne le récite pas, quelle prière fera-t-on ? et sans la prière qui se sauvera ?

Mais même pour ceux qui vont à la Messe chaque jour, la récitation quotidienne du Rosaire est nécessaire pour conserver la Foi, l'Espérance et la Charité. Elle concerne le fondement même de la sainte Liturgie parce qu'elle rappelle aux âmes les principaux Mystères de notre Rédemption.

Le Rosaire nous met d'abord en contact avec la très Sainte Trinité. Nous le commençons par ces mots : « Seigneur, venez à mon secours ! Hâtez-vous de me sauver ! Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit ». Et à chaque mystère nous répétons le *Gloria* pour louer la très Sainte Trinité. N'est-ce pas le Père qui suggéra cette louange aux Anges qu'il envoya chanter près de son Fils à peine né comme homme ?

Je crois que, plus qu'une prière mariale, le Rosaire peut être appelé une prière Trinitaire. Après le *Gloria*, nous récitons le *Pater*, prière qui s'adresse au Père et qui nous a été enseignée par Jésus : elle n'est qu'une louange et une supplication adressée à Dieu. Et Jésus-Christ ne nous a pas dit qu'elle vieillirait au long des siècles et qu'il faudrait en trouver une autre ; Il a dit : « Vous priez ainsi : Notre Père qui êtes aux Cieux » (Mth VI, 9-13).

Même l'Ave Maria concerne Dieu, et on y trouve la première révélation faite par Lui aux hommes du Mystère de la Sainte Trinité.

L'ange envoyé par le Seigneur pour annoncer à Marie l'Incarnation du Verbe, la salue avec les paroles indiquées par le Père : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous ». C'est-à-dire : « Réjouissez-vous, Marie, pleine de grâce, car vous êtes le Temple où Dieu réside ».

Et l'Ange ajouta : « L'Esprit Saint descendra sur vous et la Puissance du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi l'Être Saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu » (Luc I, 28-35).

Nous sommes donc en présence du Temple vivant de la Sainte Trinité, et de la première révélation de ce Mystère : le Père la couvre de son ombre ; le Saint-Esprit descend sur Elle ; et le Fils de Dieu s'y fait homme. De la sorte, Marie fut le premier Tabernacle vivant où le Père renferma son Fils, le Verbe fait chair ; son Cœur Immaculé fut le premier Ostensor qui l'accueillit ; en ses veines coula le premier sang de Dieu fait homme ; son sein virginal et ses bras furent le premier Autel sur lequel Dieu présenta son Fils à nos adorations : c'est là que les Anges, les pasteurs et les mages l'adorèrent.

Si nous reconnaissons toute la beauté contenue dans l'Ave Maria, il ne sera pas seulement une prière mariale, mais aussi trinitaire et eucharistique.

Mais voyons le reste de cette prière. L'Évangile nous dit : « Elisabeth remplie du Saint-Esprit s'écria : VOUS ETES BENIE ENTRE LES FEMMES ET LE FRUIT DE VOTRE SEIN EST BENI » (Luc I, 41-42).

C'est donc le Saint-Esprit qui nous dicta ces paroles par la bouche d'Elisabeth. Cette salutation elle-même est une louange à l'adresse de Dieu : « Vous êtes bénie entre les femmes parce que le Fruit de votre sein est béni ».

Même la supplication que la sainte Église y a ajoutée sûrement sous l'influence du Saint-Esprit, s'adresse à Dieu : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ».

Tout s'adresse à Dieu, grâce à l'union de Marie avec Dieu : « Parce que vous êtes la Mère de Dieu, Temple vivant de Dieu, Tabernacle vivant du Verbe fait chair, priez pour nous pauvres pécheurs ».

Nos frères protestants, s'arrêtant aux mots de saint Paul disant : « Il y a un seul Médiateur près du Père, et c'est Jésus-Christ » ; ils ne voient pas que le même Apôtre demande de prier pour lui et nous invite à prier les uns pour les autres. Si l'Apôtre reconnaît qu'il est utile de prier les uns pour les autres, comment Marie, la Mère de Dieu, ne prierait-elle pas pour nous ?

Nous devons défendre les âmes contre les erreurs qui les égèreraient hors du bon chemin. Moi, je ne puis guère faire plus qu'offrir mes pauvres humbles prières et sacrifices ; mais vous, bon Père, vous avez devant vous un champ très vaste où déployer votre apostolat. Et nous ne devons pas nous reposer ni permettre, comme a dit Notre-Seigneur, « que les fils des ténèbres soient plus habiles que les fils de la lumière ».

Ici, au Portugal, des jeunes se sont mis à organiser une campagne de prières avec le Rosaire, pour rétablir la pratique de cette dévotion dans les âmes et dans les familles, en groupes ou individuellement, parmi les diverses populations.

A cette fin, ils recrutent le plus de familles possible qui s'engagent à réciter le Rosaire tous les jours. Parfois, comme le dimanche et les jours de fêtes, ils forment des groupes et s'en vont sur les routes, disant le chapelet à haute voix et chantant des cantiques, jusqu'à l'église ou chapelle choisie pour terminer leur prière. S'ils ont un prêtre, ils terminent par la bénédiction du Saint-Sacrement ou la sainte Messe ; sinon, par la visite au Saint-Sacrement. S'il n'y a pas le Saint-Sacrement, ils concluent par une louange envers la Sainte Vierge.

Ces jeunes ont trouvé les gens pleins d'enthousiasme. Je crois que, présentement, c'est le meilleur apostolat pour augmenter et conserver la foi.

En Argentine, s'est fondé récemment un Institut séculier sous le nom de « Madonne de Fatima », dont le but est cet apostolat. On se rassemble sur les places et on récite le Rosaire avec le peuple ; de grandes foules, dit-on. On va aussi le réciter dans les hôpitaux, dans les prisons. On raconte que tous prient avec une ferveur incroyable. Les Evêques en sont si contents, que le Saint-Siège a permis aux fondatrices de venir m'en parler.

Je vous dis ces choses pour que vous voyiez les fruits que peut donner le Rosaire. Je crois qu'avec les moyens que Dieu vous a mis entre les mains vous pouvez en faire autant et même plus. Le Rosaire est l'arme la plus puissante pour nous défendre en tête de la bataille.

Je prie pour vous, pour que le Seigneur vous donne encore assez de vie, assez de force et de courage pour mener à terme et avec succès cet apostolat.

Toujours reconnaissante et dévouée en union de prière.

Sœur Lucie, ind. Carm. déch.

Ce que je vous ai raconté vise aussi à conserver la foi du peuple de Dieu en la Présence Réelle de Jésus dans l'Eucharistie.

C'est pour cela que l'on conclut la récitation du Rosaire dans une église par la bénédiction du Saint-Sacrement, par la Messe, ou simplement, faute de prêtre, par une visite au Saint-Sacrement.

Projet

Gérard GARCIA

Secrétaire général « Patria Nostra »

Vice-président du F.N.J.R.

5, quai Voltaire
75007 PARIS

C.C.P. Patria Nostra
La Source 33-342-05

Paris, le 21 juin 1972

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer de la création de l'Association PATRIA NOSTRA en date du 14 avril 1972, parue au « Journal Officiel » le jeudi 27 avril 1972.

Cette Association ouverte à tous les anciens résidents des ex-possessions françaises d'Afrique du Nord et d'Outre-Mer ainsi qu'à leurs amis, a pour but de redonner vie à un village français abandonné où se développera des activités sociales et culturelles propres à aider nos compatriotes et à les réunir dans un même idéal.

ACTIVITES SOCIALES

- Maison de repos et de retraite,
- Aide aux français-musulmans,
- Colonies de vacances,
- Centre de la jeunesse Pied-Noir,
- Cimetière Pied-Noir.

ACTIVITES CULTURELLES

- Centre de documentation et de recherche sur l'Algérie Française,
- Musée de l'Algérie Française,
- Théâtre, poésie et roman Pied-Noir,
- Centre artistique Pied-Noir,
- Centre de conférences,
- Centre touristique.

Il sera également développées toutes les activités de service nécessaires au fonctionnement permanent de ces différentes activités.

Un club omni-sports sera appelé à développer toutes les activités sportives au sein de ce village.

Ce village sera créé et animé par la jeunesse Pied-Noir. Tout jeune Pied-Noir qui désire conserver et propager notre esprit, notre joie de vivre sera le bienvenu au sein de l'Association.

Pour plus de renseignements écrivez à M. Gérard Garcia.

Un appel

L'Association Saint-Laurent pour la sauvegarde des objets de culte catholique est une initiative de laïcs, prise à la suite d'une vente publique d'objets du culte.

Dès sa constitution, avec la bienveillante autorisation de Mgr Simonneaux, elle a cherché à trouver aux vases sacrés et aux ornements liturgiques abandonnés, — ou en voie d'abandon — un débouché conforme à leur seule raison d'être : le service de l'Eucharistie.

Un an de travail lui permet d'alerter l'Episcopat sur l'embaras des Congrégations et des Prêtres devant l'encombrement des sacristies... et sur la détresse des nombreux prêtres démunis.

L'A.S.L. s'est faite plaque tournante, suscitant et canalisant les offres et les demandes ; pour satisfaire aux deux, ses membres se livrent à un travail de débarras, de tri et de répartition, en pleine connaissance et respect des législations civiles et ecclésiastiques, et des impératifs artistiques et culturels.

Tout est demandé : en dix mois, avec un minimum d'effectif, plus de 4.000 objets ont été répartis ; 224 vases sacrés ont été donnés, 72 d'entre eux provenaient de la brocante.

Les demandes viennent :

DE CEUX QUI SOUFFRENT

« La Messe est, plus particulièrement pour les malades, le grand rendez-vous de l'offrande rédemptrice ».

Père DUQUESNE,
Aumônier de la Léproserie d'Adzopé.

L'A.S.L. équipe :

- la chapelle du nouveau village d'Adzopé, réservée aux lépreux incurables ;
- deux chapelles d'asiles de vieillards ;
- une chapelle de débilés mentaux (sur la demande des éducateurs et des parents) ;
- la chapelle de l'Office Catholique des Inadaptés.

Elle a fourni des vases sacrés et des autels portatifs à des prêtres isolés par la maladie : cécité, lèpre et vieillesse. Elle constate que, plus les êtres sont appelés au renoncement, moins ils sont sensibles au dépouillement de l'autel, plus ils réclament l'adoration.

DE CEUX QUI SONT DEMUNIS :

« Si les Evêques et les Prêtres en France savaient combien ils peuvent faire plaisir à l'Eglise si éprouvée ici, en Yougoslavie, sûrement ils regarde-

raient dans leurs sacristies pour trouver du superflu à donner... ».

Père F. KOLEDNIK.

L'A.S.L. a des expéditions régulières en Yougoslavie. Elle a envoyé des calices au Viet-Nam, des autels portatifs, des custodes, des chrémiers, des crucifix dans les pays où la guerre et la persécution sévissent.

Elle fournit des ciboires aux missionnaires ; elle équipe des Missions du Centre Afrique, de Madagascar et du Dahomey. Elle fournit régulièrement *L'Euvre Apostolique* qui canalise les demandes de tous les évêques des pays de mission.

Détresse cachée : LA FRANCE.

Plus de dix lettres quotidiennes proviennent de curés de campagne dont les églises ont été vidées par la misère, le temps, ou par le passage du brocanteur sous un précédent desservant. Certaines nous sont transmises par les Evêques.

D'autres se voient obligés de mettre en dépôt leur unique calice, trop précieux, dont ils ne peuvent plus garantir la sécurité... Des prêtres accèdent au Sacerdoce sans avoir les moyens d'acheter un calice... Il y a aussi des églises nouvelles.

Les demandes augmentent en proportion des besoins des pauvres du monde entier, l'Association Saint-Laurent ne cessera son activité que lorsque les objets du culte cesseront d'alimenter le marché profane, les reliques de meubler les musées.

Elle demande instamment aux Evêques d'user de leur autorité et de leur bonté pour susciter les générosités, en faisant connaître à tous les besoins des Pauvres du Sacerdoce.

ASSOCIATION SAINT-LAURENT
15, avenue Gambetta
92 - VILLE D'AVRAY
C.C.P. PARIS 8.821.51

Recherche

Recherche contact avec viticulteur ou ancien viticulteur ayant courage, foi et moyens pour envisager réinstallation sur terroir V.D.Q.S. de Basse-Savoie (proximité Chambéry, altitude 350 m, climat tempéré et vivifiant).

Objectif : rachat friches pour remise en culture (au treuil). Orientation production : vinification autonome, qualité et mise en bouteilles. Vente facile.

Ecrire ou téléphoner (de préférence vers 21 h) à Lucien Torres, 187, rue Du-Guesclin, 69003 Lyon, tél. (78) 60.53.05.

Catéchisme

Parlant du malaise engendré par les « voies nouvelles de l'enseignement catéchétique, la liberté illimitée de recherche et d'expression théologique (...) le silence sur certains points plus délicats ou moins aisés à défendre : le péché originel, la virginité de Marie, la résurrection, la vie éternelle, le péché, les droits de la conscience », le cardinal Garrone, Préfet de la Congrégation de l'Education Catholique n'a pas craint, dans son ouvrage « l'Eglise », de souligner et d'encourager la nécessité d'une saine réaction des familles : « Une véritable résistance tend à s'organiser. Il est impossible de la considérer comme illégitime. Le péril n'existe que trop et cette manifestation du sens de l'Eglise chez le peuple de Dieu vaut bien celle que d'autres lui prêtent ailleurs si généreusement et si légèrement ».

C'est dans cet esprit qu'un groupe de parents a pris d'initiative de publier

La lumière du monde

Manuel complet d'instruction religieuse pour la préparation des enfants à la profession de foi

(Classes de 6^e et 5^e)

par un prêtre du Ministère
et un groupe de parents

L'initiative des parents en matière de formation religieuse de leurs enfants est en effet chose relativement facile à organiser tant leur inquiétude devant le désastreux fléchissement de la foi est immense et tant cela correspond à leurs devoirs et à leurs droits, naturels et surnaturels.

PLAN DU MANUEL

Le plan et la substance de ce manuel sont essentiellement ceux du Catéchisme du Concile de Trente qui est et reste le catéchisme officiel de l'Eglise Catholique Romaine.

Il comprend les trois connaissances qui sont nécessaires au salut :

- l'explication du CREDO, connaissance de ce qu'il faut croire (vertu théologique de foi) ;
- l'explication du PATER, connaissance de ce qu'il faut désirer (vertu théologique d'espérance) ;
- l'explication des COMMANDEMENTS, connaissance de ce qu'il faut faire (vertu théologique de charité) ;

et ce qui rend efficaces ces connaissances :

— les SACREMENTS.

Ces quatre points contiennent, doctrinalement et pédagogiquement, toute la foi chrétienne, ainsi que le précise la Préface du Catéchisme du Concile de Trente :

« C'est avec une profonde sagesse que nos Pères ont ramené toute la doctrine et toute la science du salut à quatre points principaux qui sont le Symbole des Apôtres, les Sacrements, le Décalogue et l'Oraison dominicale (...). Dans tout son enseignement et ses commentaires, le Pasteur pourra prendre et conserver l'habitude de tout ramener à ces quatre points principaux, qui, selon nous, renferment toute la moelle des Saintes Ecritures et même tout le christianisme ».

VOCABULAIRE ADAPTE

A chaque parent, à chaque catéchiste, il appartient d'utiliser un vocabulaire adapté à son auditoire, selon qu'il est encore rappelé dans la Préface du Catéchisme du Concile de Trente :

« Si, dans toute espèce d'enseignement, il importe de prendre telle ou telle méthode, cette vérité trouve surtout son application lorsqu'il s'agit d'instruire le peuple chrétien. C'est qu'en effet il faut tenir compte de l'âge, de l'intelligence, des habitudes, de la condition ».

« La Lumière du monde » tient compte de cette adaptation indispensable. Il a été utilisé depuis plusieurs années par un prêtre, dans un collège de la région parisienne, et revu par un groupe de parents.

PRESENTATION DU MANUEL

« La Lumière du monde » est divisé en 33 leçons contenant chacune :

- un texte explicatif des vérités à connaître, qui facilite le travail des parents et des catéchistes et en fait un véritable « livre du maître » ;
- une série de questions dont les réponses, claires, précises, contenant l'essentiel, doivent être apprises par les enfants.

Quelques citations tirées de l'Evangile, de l'Imitation de Jésus-Christ ou de vies de saints, terminent chaque leçon.

ooo

Le demander au S.I.D.E.F., 31, rue de l'Orangerie, 78 - Versailles. — C.C.P. 898 - 68 Paris.

Catéchisme audio-visuel

A ceux ou celles qui sont ennuyés pour faire le catéchisme à leurs enfants, là où on ne le fait plus ou bien on le fait plutôt mal.

Autrefois on se déchargeait de cette tâche sur des catéchistes prêtres ou laïcs bien formés. Or il s'avère qu'on manque de catéchistes à l'heure actuelle. Peu importe, c'est un fait. Alors ?

Et bien l'audio-visuel vient à notre secours. Vous pouvez chez vous assurer l'enseignement et un très bon enseignement à vos enfants. Essayez sans crainte, vous verrez. La méthode se révèle sensationnelle.

Grâce à des mini-cassettes vous entendrez un catéchiste développer la leçon de catéchisme avec les explications de base. Evidemment vous aurez vous même auparavant auditionné plusieurs fois la leçon.

L'enfant aura devant lui un tableau, il y en a un pour chaque leçon et tout en écoutant la voix du catéchiste il regarde le tableau. Il peut évidemment poser toutes les questions qu'il veut et au moment où il le veut. Il vous suffit alors d'arrêter la mini-cassette et tout le temps que vous voulez, puis on remet en marche. Et cela autant de fois qu'il le faut soit pour l'enfant soit pour vous. On peut aussi revoir la leçon autant de jours qu'il faut pour bien l'assimiler. En général il convient de revoir la leçon la semaine suivante avant de commencer une nouvelle leçon. Commencer et terminer toujours par une prière, c'est essentiel.

L'enfant a aussi un carnet individuel.

Avec du courage, de la patience et de l'amour pour l'enfant — et qui n'a pas cela — on réussit, Dieu aidant, à faire un assez bon catéchiste familial. Essayez vous verrez. Je vous garantis joie, succès et fierté.

Commander le tout à : Editions Saint-Michel, 53 - Saint-Cénéry, C.C.P. Rennes 2.074.79.

A — 5 à 7 ans « Bernard », 6 cassettes : 90 F ;

B — 8 à 11 ans « Michel », 9 cassettes : 132 F ;

C — 11 à 14 ans « Etienne », 10 cassettes : 150 F.

— Série de 50 tableaux (enseignement collectif) 40 F ;

— Livrets individuels : 3 F ;

— Carnets de dessins : 3 F.

Pour plus de renseignements écrire aux Editions Saint-Michel.

Pierre NICOLLE

63, rue Roger-Salengro - 91550 Paray-Vieille-Poste
C.C.P. 19.681.62 Paris

auteur de

« Algérie perdue »

a le plaisir de vous annoncer la parution de son livre :

« Si demain... »

édité par « La Pensée Universelle »

Si Demain... le cataclysme des armes nucléaires s'abattait sur la Terre...

Demain, dans ce roman, c'est dans quelques décennies. Des jeunes gens habitués à la vie facile, un vieillard solitaire, sont précipités dans la tourmente qui bouleverse le globe et décime l'Humanité.

Quel sera leur destin ?

o0o

Si sa lecture vous intéresse, vous pourrez vous procurer cet ouvrage chez l'auteur qui vous l'enverra dédicacé, en versant 24 F (22 F + frais d'envoi) par C.C.P. ou chèque bancaire.

Avis de recherche

Y aurait-il eu à Sidi-Bel-Abbès, dans les années 1916 à 1930, une famille de la bourgeoisie (ou société), « royaliste », répondant au nom de Dersant.

Cette famille aurait eu des membres à Paris, ainsi qu'aux U.S.A. Elle effectuait des déplacements en Autriche et aux Etats-Unis. (Elle s'est peut-être retirée Outre-Atlantique vers 1930 ?).

Si ce nom de Dersant, vous était inconnu, vous serait-il alors possible de nous aider à identifier cette famille, à l'aide des renseignements ci-dessus.

Nous souhaitons qu'une suite soit réservée à cette recherche, cette famille ayant résidé à Sidi-Bel-Abbès.

Ecrire à : Mme Lucie Bonneau-Gérard, 126, route de Saint-Pons, 11160 Caunes-Minervois, téléphone Caunes (64) 26.41.80.

NOUVELLES de notre grande famille

NAISSANCES

• Elisabeth a la joie de vous annoncer la naissance de son petit frère Pascal à Poitiers le 10 juin 1972. (M. et Mme André Torrès-Ruiz, 3 bis, avenue du Prince-Moulay-Abdallah, Rabat, Maroc, et route de Tercé, 86-Poitiers).

• M. et Mme André Treuil et leur fils Ludovic sont heureux de vous annoncer la naissance de Nicolas, le 20 juin 1972, à Ussel. (8, boulevard Léon-Blum, 19-Ussel).

• Yolaine et Pierre Bommenel-Baldo sont heureux de vous annoncer la naissance d'Olivier, le 22 avril 1972. (6, rue de la Garenne, 34-Montpellier).

• Olga et Michel Rivière-Baldo ont la joie de vous annoncer la naissance de Sylvain, le 14 mars 1972. (Les Marronniers, n° 7, avenue de Lodève, 34-Montpellier).

• M. et Mme Patrice Weiss ont le plaisir de vous faire part de la naissance de Frédéric le 21 juin 1972. (La Plagne, 73-Moutiers-Tarentaise).

• M. et Mme Alain Landéte-Buffard, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur petite Sabine, le 9 juin 1972. (5, rue de la République, 09-Pamiers).

• M. et Mme Bernard Vigneron-Llopis-Cassès ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille Caroline le 18 septembre 1972. (15, rue Jeanne, 33-Bordeaux-Caudéran, et 4, rue Bourgneuf, 64-Bayonne).

• M. Francis Brochet et Madame, née Colette Baldinotti, laissent à Florence le soin de vous annoncer la naissance de son petit frère Gilles, le 15 mars 1972. (Résidence Ampère, bâtiment 15, appart. 102, 95-Goussainville).

• M. et Mme Jean-Marie Sénac sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Fabrice, le 14 juillet 1972. (101, avenue de Ranguel, F - 5, 31-Toulouse).

• Laurent et Patrick ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petit frère Régis, le 1^{er} septembre 1972. (M. et Mme Bernard Séguier, Cité Montplaisir, G. 87, 82000 Montauban).

• M. et Mme Almarcha Bernard et leur fille Muriel ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petite Isabelle, le 14 août 1972. (Rue de la République, 31-Salies-du-Salat).

• M. et Mme Walters-Sucklet, Robert et Isabelle ont la joie de vous apprendre la naissance de Jean-Philip à Grenoble, le 20 août 1972. (24, rue de Charmanssons, Cité Les Mailles, 38-Saint-Egrève).

• Je m'appelle Thierry, mon papa et ma maman sont très heureux de mon arrivée au monde le 5 septembre 1972. (M. et Mme Pardo André, 13, rue des Violettes, 41-Mer).

• M. et Mme Louis Roché ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petit-fils Etienne au foyer d'Yves et de Martine. (22, avenue Nicolas-Boileau, 38-Grenoble).

• Je m'appelle Michèle. Je suis née le 14 mai 1972 à Blois. Ma maman et mon papa sont très heureux. Je vous adresse un beau sourire. (M. et Mme Jean-Marie Pardo, 44, rue des Maillettes, 41-Vendôme).

• Anne Galvan. Papa et maman sont très heureux de mon arrivée le 6 mai 1972. (M. et Mme Philippe Galvan, rue Saint-Louis, 86-Lusignan).

• Je suis née le 1^{er} mai 1972. Je m'appelle Anne-Laure. Papa et maman sont heureux de mon arrivée ainsi que mes grands-parents. (M. et Mme Péreira da Silva-Olaya, René et Marie-Thérèse, 3, rue de Brettes, 81-Castres).

• M. et Mme Maïd André sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Hélène, le 9 avril 1972. (Résidence Parc Secheron, appart. 1560, 31-Colomiers).

• M. et Mme Roblès Christian font part de la naissance de leur fils Yannick, né à Martigues le 18 mars 1972, et petit-fils de M. et Mme Jean Roblès, autrefois rue de la Marine, Mamelon, Bel-Abbès. (4, rue Danton, 66-Elne).

• M. et Mme Paul Whitehead (née Michèle Lequin) ont la joie de vous annoncer la naissance de Mélanie le 16 septembre 1972. (110 Middle Thorpe Road, Cleethorpes, Lincolnshire, Angleterre).

Nous souhaitons longue vie à ces enfants et nous adressons toutes nos félicitations aux parents et aux grands-parents. Que Dieu et la Très Sainte Vierge les protègent tous !

MARIAGES

• M. et Mme Gilbert Gailling ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille Geneviève, avec M. Daniel Mosser. Le mariage a eu lieu en l'église de Beaumont-de-Lomagne, le 28 octobre 1972. (Domaine de Roujos, 82500 Beaumont-de-Lomagne).

• M. et Mme Norbert Bury de Mercier Lacombe sont heureux de vous faire part du mariage de leur fille Jacqueline avec M. Willem Stigter. Le mariage a eu lieu au Cloître Sainte-Hélène, le 1^{er} septembre 1972.

à Amersfoort, Hollande. (5, rue Claude-Ferrère, 34 - Béziers).

• M. Augustin Marsan et Madame, née Payri Janine de Mercier-Lacombe, sont heureux de vous faire part du mariage de leur fille Nicole, avec Alain Michon, célébré le 13 juillet 1972 à Lavardac. (Hardeuil-le, 47-Lavardac).

• M. et Mme Jean Ubéda sont heureux de vous faire part du mariage de leur fille Janine avec M. Gérard Berton, le 8 juillet 1972. C'est une petite-fille de Molina Vincent, entrepreneur de maçonnerie et travaux publics de Bel-Abbès. Mme Molina a été rappelée à Dieu. (13, rue Gabriel-Péri, 45 - Fleury-les-Aubrais).

• Mme Gaston Auditeau, M. et Mme Thomas Prou sont heureux de vous faire part du mariage de leur petite-fille et fille Hélène avec M. Léon-Henri Arnal. Le mariage a eu lieu le 15 juillet 1972, à Notre-Dame de Grenade. (12, allées Alsace-Lorraine, 31 - Grenade).

• M. et Mme Michel Alibert ont la joie de vous faire part du mariage de leur fille Yoline avec M. Gaëtan Ménozzi, ingénieur I.C.P.I. Le mariage a eu lieu à Saint-Jean-de-Valence, le 22 juillet 1972. (16, rue Camille-Flammarion, La Chamberlière, 26 - Valence).

• Mme Joseph Maestre, Mme Robert Macabiau d'une part, et d'autre part Mme Jean Ball et Mme Louis Cutullic sont heureuses de vous annoncer le mariage de leurs petits-enfants et enfants Claude et Philippe. Le mariage a eu lieu à Saint-Léon-de-Marracq, le 2 septembre 1972. (9, avenue François-Faurie, Chokoann, 64-Bayonne, et Résidence Les Tourettes, Saint-Etienne, 64100 Bayonne).

• Nous avons appris le mariage à Saint-Maixent-de-la-Verrie (85), de M. François-Xavier de Dietrich, fils de Paul de Dietrich avec Mlle Nathalie Richard.

• M. et Mme Fernand Galvan ont le plaisir de vous annoncer le mariage de leur fils Jean-Paul avec Mlle Geneviève Boileau, mariage célébré par M. l'Abbé Delmas, à Lusignan, le 1^{er} septembre 1972. (Rue Saint-Louis, 86 - Lusignan).

• Mlle Odile Aguilar (du Mamelon) M. Hugues Tremesaignes, sont heureux de vous faire part de leur mariage qui a eu lieu le 16 septembre 1972 à Perpignan. (Bât. 9 D, Cité des Albères, 66 - Perpignan).

• Mme veuve Francisco Lorenzo (ex-rue Vasco-de-Gama, Mamelon) a la joie de vous faire part du mariage de son fils Jodé avec Mlle Monique Pacorel, le 23 septembre 1972, à Saint-François-d'Assise de Lyon. (67, boulevard Ambroise-Croizat, 69200 Vénissieux).

• Mme veuve Vilchez, Mme veuve Perez, M. et Mme Thomas Perez ont la joie de vous faire part du mariage de leur petit-fille et fille Eliane, avec M. Michel Souque. Leur union a été célébrée le samedi 15 juillet, en l'église de Saint-Esprit de Lormont. (Bloc 40 A, n° 141, Cité Carriet, 33 - Lormont).

• M. et Mme Bonhomme, Mme veuve Bories sont heureux de vous faire part du mariage de leur fille et petite-fille Nicole avec M. Andreu Patrick. La cérémonie a eu lieu à Saint-Antonin-Noble-Val (82) le samedi 9 septembre. (Le Moulin, 82 - Lavilledieu).

• M. et Mme Antoine Vives sont heureux de vous faire part du mariage de leur fille Francise, avec M. Jean-Jacques Winckel. La messe de mariage a été célébrée dans l'église de Balma, le samedi 2 septembre. (3, Résidence Castan, 31 - Balma).

• M. et Mme Joseph Ferez ont la joie de vous faire part du mariage de leur fille Paule avec M. Alain Lantaume. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église Saint-Jean-Bosco, le samedi 29 juillet. (193, Grand-Rue, 26 - Bourg-de-Péage).

• M. et Mme Armand Labasse sont heureux de vous faire part du mariage de leur fille Eliette avec M. Jacques Biau. La cérémonie s'est déroulée en l'église Sainte-Catherine de Villeneuve-sur-Lot, le mercredi 12 juillet 1972. (32, rue de Cajac, 47 - Villeneuve-sur-Lot).

Nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à ces jeunes mariés ainsi qu'à leurs familles. Que leur long chemin sur la terre continue un jour au ciel. Qu'ils soient de bons et loyaux chrétiens !

RETOUR A LA MAISON DU PERE

• Mme Auguste Sendra, M. et Mme Auguste Sendra à Arbois, M. et Mme Emile Sendra à Alicante, M. et Mme Féral à Corneilla-de-Confient, M. et Mme Alain Sendra à Aulnay-sous-Blois, ont la douleur de vous faire part du décès à l'âge de 83 ans de Auguste Sendra à Corneilla-de-Confient, le 26 juillet 1972.

• M. Amoros Diego, de Mercier-Lacombe, décédé à Cannes.

• Mme Emile Zammite, M. et Mme Bernard Rousel, M. et Mme Marcel Arnaud, M. René Zammite, les familles Zammite, Borri, Simoulin, Javelle, ont la douleur de vous faire part du décès de Emile Zammite, à Pouvoirville, le 30 avril 1972. (9, rue de la Cocagne, 31 - Pouvoirville).

• Nous avons reçu cette lettre : « C'est toujours avec la même émotion qu'on reçoit « Khémia ». Aujourd'hui pour moi, elle a été plus grande. Vous mentionnez le nom des personnes n'ayant pas donné leur nouvelle adresse, j'y lis : Mlle Canovas Lucie, 84 - Isle-sur-Sorgue. C'était ma sœur. Elle est décédée là-bas. Nous en avons enterré six à l'Isle-sur-Sorgue.

« Mes frères : Simon, interprète judiciaire à Bel-Abbès, et Joachim, mécanicien à Bel-Abbès. Mes sœurs : Pauline, veuve Palous, commissaire de police à Bel-Abbès ; Lucie, magasin de modes, près de l'église et Aimée, veuve Battesti, directrice de l'école à Mercier-Lacombe. Et enfin mon beau-frère Joseph Navarro, droits communaux à Bel-Abbès.

« Aucun des six n'avait pu se refaire à cette triste vie, trop âgés et si mal installés ».

Vraiment quelle épreuve pour cette famille !

• Je viens vous faire part du décès de ma mère survenu ce 23 avril 1972, à l'âge de 80 ans, Mme Macia, veuve de M. Macia, ex-employé de la Compagnie Algérienne et de Banque. De la part de son fils Joseph

Macia, employé chez M. Nicolas, machines agricoles, et de sa fille, épouse Belzunce, facteur aux P.T.T. de Bel-Abbès.

• Je tiens à vous dire que le frère aîné de Mme Picard : M. Roméro Joseph est décédé en février 1972 à Grenoble. Il était âgé de 50 ans. (Je ne sais plus qui m'a communiqué cette nouvelle, ayant égaré l'enveloppe).

• « Je me permets de vous faire part du décès de ma sœur Mlle Clémence Gallerey, institutrice en retraite, rapatriée de Tlemcen. Elle fut une fidèle abonnée et propagandiste de « Khémia ». Elle est morte dans d'atroces souffrances, sans une plainte, en parfaite chrétienne. C'était un être d'une très grande valeur et d'une grande bonté. Elle a été inhumée à Six-Fours, le 19 août 1972. (Les Mimosas, 50, chemin de Lombard, 83140 Six-Fours-la-Plage).

• Mme veuve Soler, née Sanjuan Maria-Assomption, citée de l'Aiguelongue, bât. 3, escalier D., 34-Montpellier, ses enfants et petits-enfants ont la douleur de vous faire part du décès de leur sœur et tante, Mme veuve Oria, née Sanjuan Maria-Dolorès, survenu le 10 juillet 1972, à Polinas (Isère). Ces grandes familles sont du Mamelon.

• Par M. Payan nous apprenons le décès à l'âge de 72 ans, de Mme veuve Birabent, belle-sœur de M. Bricco.

• Par M. Maurin Albert, nous apprenons qu'il y a eu une messe dite pour le repos de l'âme de Reutt Etienne, décédé accidentellement l'an passé en Espagne. Cette messe a été organisée par les anciens du Groupe Saint-Georges (S.D.F.) de Bel-Abbès. Elle a été dite le 31 août 1972, à cette intention, pour les parents de ce jeune et pour tous les scouts décédés depuis leur entrée sur l'Hexagone.

• Gaby Cazorla nous apprend la mort de Terruel Piédad rappelée à Dieu le 12 septembre, à Béziers. Elle fut catéchiste à la « Calle del Sol ».

• Nous apprenons aussi le décès de M. Mulet Vicente, laitier au Faubourg Thiers, le 4 juillet à Condom, dans le Gers. De la part de M. et Mme Gomez Albert et de M. et Mme Escofet Joseph.

• Les familles Avrial, Chapuis, Bastier, Nicolas, vous font part du décès de M. Armand Avrial, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-1918, le 1^{er} juin 1972, dans sa 80^e année, à Rilly-Sainte-Syre (Aube). (6, rue Camille-Desmoulins, 95-Eaubonne).

• Mme Fernand Lagailardie et ses enfants ont la douleur de vous faire part du décès de Mme Lagailardie Rose, née Trinquier, survenu à Tarbes, le 17 juillet 1972. (Palais de Pyrénées, Pau).

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles éprouvées et nous les assurons de notre prière et de notre religieuse sympathie dans l'épreuve qui les a atteintes. Que Dieu leur donne le courage nécessaire pour supporter chrétiennement leur peine. Que Dieu donne aux chers disparus le repos éternel et la joie sans fin dans la Maison du Père où ils sont allés rejoindre leurs ancêtres !

REMERCIEMENTS

Nous sommes heureux de remercier nos amis qui nous aident pour que « Khémia » puisse vivre. Nous ne répondons pas chaque fois que nous recevons un mandat, mais sachez que notre trésorier vous sait gré de vos dons. Merci !

Avec un peu d'avance, nous vous souhaitons de bonnes et saintes fêtes de Noël. Durant le mois de novembre nous pensons à nos morts et plus spécialement à ceux qui reposent en terre d'Algérie, dans nos cimetières où nous ne pourrions pas nous recueillir sur leurs tombeaux.

Terminons cette année sous le regard de Dieu et déjà souhaitons que 1973 soit une année de meilleure santé, de réussite humaine sur tous les plans et surtout une occasion de mieux vivre notre Foi chrétienne au milieu d'un monde qui se matérialise de plus en plus. Nous prions à ces intentions.

14 JUILLET 1972

Double anniversaire Bel-Abbésien

I° - Noces d'étain de la "Khémia"

« A Mlle Massol, dont la forêt devient, chaque 14 juillet, nos églises retrouvées, le Sacré-Cœur, Notre-Dame de Fatima, et Mercier-Lacombe ».

Dix ans : 1^{er} juillet 1962, dans les mairies d'Algérie, le référendum qui devait — évidemment, les choses élyséennes étant ce qu'elles étaient — écraser, mettre hors-la-loi les Pieds-Noirs...

Dix ans : 5 juillet 1962, le massacre d'Oran, quelques minutes après que nous ayons pu, ma femme et moi, nous extraire de la masse du défilé qui, à la hauteur de Prisunic, nous avait pris dans sa toile.

Dix ans : pour beaucoup l'exode avait déjà commencé dans l'indifférence — sinon la suspicion — de l'Hexagonie ; l'exode avec l'abandon voulu par Evian, des biens, des amis musulmans, du ciel africain, des cimetières ancestraux, des églises, des temples, des synagogues (et qu'allaient souvent devenir ces lieux de prières ? On ne le sait que trop...)

Dix ans : la tentative de coopération pour certains... Mais il ne fallait pas alors appartenir à un syndicat décrété nuisible à la Coopération par un Pied-Rouge... ou bien se défilier lorsque dans l'intérieur d'un Lycée les nouveaux maîtres de notre Algérie imposaient aux coopérants la présence obligatoire à des cérémonies indécentes et haineuses...

Dix ans : l'exode aussi de beaucoup de nos prêtres qui, avec seul bagage leur foi, leur chapelet et leur soutane n'ont pas voulu laisser partir le troupeau des fidèles. Ce n'est pas aux lecteurs de la « Khémia » qu'il faut souligner tout ce que les Pieds-Noirs expatriés doivent à ces prêtres-là...

Dix ans : dix ans que l'Algérie s'est saignée de la grande majorité des descendants de ceux qui l'avaient faite... Mais il reste là-bas une minorité, de gré ou de force, et le chef religieux de l'Oranie, Mgr Bertrand Lacaste n'a pas voulu abandonner cette minorité-là. Si, chaque année à Lourdes, et dans son petit village natal d'Accous, il retrouvait beaucoup de ses anciens paroissiens, onze mois de l'année, avec une dignité et une foi exemplaire il représente là-bas la France catholique. Sa pensée, sa douceur, son regard direct étaient une nostalgie pour beaucoup d'entre nous.

14 juillet 1972, pour les noces d'étain de la « Khémia », ce fut plus que les retrouvailles annuelles des bel-abbésiens, ce fut le Pasteur au milieu de nous.

La messe fut célébrée et chantée par S.E. Mgr Bertrand Lacaste, assisté à l'autel par le Père Puyoulet qui, de nombreuses années, fut l'économiste de l'école de Sonis, « père Gillet regnante », et à gauche de Son Excellence, le sympathique enfant de chœur perpétuel, Lucien Galvan.

Comme à l'accoutumée, l'abbé Vincent Péruffo était maître de chapelle, assisté par M. Albert Maurin de la rue des Coulmiers.

Derrière les arbres centenaires, tribunal de la Pénitence pour un jour, les abbés François Delmas et Pierre Ruis confessaient.

14 juillet 1972. Jamais l'assistance ne fut plus nombreuse : j'ai eu la velleité de compter les voitures qui à 10 h 30 suivaient la statue de Notre-Dame de Fatima jusqu'à la forêt-cathédrale : je me suis embrouillé dans les centaines ; il aurait fallu un ordinateur ou un fervent des mathématiques modernes... Mettons entre 3.000 et 4.000 personnes, mais Dieu seul les a comptées en sa mathématique éternelle.

Le grossissement de la foule se retrouvait dans les décibels du grégorien ou des cantiques de chez nous, ces cantiques dans lesquels la Vierge domine, règne, triomphe avec la même ferveur que lors du « Grand Retour » de l'Année Mariale de 1949. Comme l'écrivait notre évêque Mgr Lacaste dans la préface de l'album « Souvenir sacré » :

« Le temps passe, mais la Très Sainte Vierge ne passe pas ».

Dans ces lignes du 30 octobre 1949, alors que le monde entier pensait l'Algérie Française pour toujours, sans l'ombre du moindre doute, il y a dans ces lignes, vieilles de 23 ans, comme un air de prophétisme.

23 ans après le « Grand Retour », la Vierge n'a pas passé : elle est avec les Bel-Abbésiens, chaque 14 juillet, à Marssac. J'ai annexé à l'album de 1949, les photographies du dernier 14 juillet : même foule, même ferveur, même évêque : la Vierge continue, immortelle.

14 juillet 1972 : au pied de l'autel de la Forêt, cinq rangs serrés de jeunes enfants, tous des moins de dix ans, des enfants nés « pathos » par la force et la haine des choses et des hommes, des enfants qui n'ont pas connu la Terre de maman, de papa, de maman de maman, de papa de papa jusqu'à la cinquième génération de France Algérienne. Mais à ces enfants-là les parents et grands-parents enseignent deux catéchisme, le catéchisme du Dieu de leur enfance et,

selon l'expression si belle du colonel Rémy, le catéchisme de la Patrie ; mais pour eux, c'est le catéchisme de la Patrie perdue là-bas, en sa belle province.

Et dans le cœur de ces enfants notre Algérie grandira comme eux, auréolée des plus beaux rêves.

14 juillet 1972 : à la messe il y eut peut-être surtout la Parole, la Parole de Dieu, la Parole de notre évêque, avec les accents retrouvés de là-bas, qui faisaient vibrer nos âmes, nos cœurs (et aussi l'aiguille du magnétophone) : c'est pourquoi je dirai à mes lecteurs : lisez, relisez ce sermon : aux moments de dépression, relisez-le encore : c'est le couronnement des sermons écoutés dans la forêt, durant cette première décennie d'exil. (Note de la Rédaction. — Vous ne trouverez pas dans cette « Khémia » le sermon susdit, peut-être un jour... si Dieu veut...).

14 juillet 1972 : après la messe, chacun put approcher notre évêque et s'entretenir avec lui, lui apprendre bonnes — et hélas moins bonnes — nouvelles, évoquer des souvenirs. Son Excellence était heureuse de retrouver ce contact humain avec ses anciens diocésains ; et ceux-ci s'aperçurent bien vite qu'ils étaient toujours présents dans le cœur de leur évêque ; là-bas, pendant 16 ans la connaissance réciproque avait été vivante, si riche pour tous, au cours des tournées pastorales en Oranie.

Et combien de Bel-Abbésiens furent également heureux de revoir le Père Pyoulet ; les anciens de Sonis étaient nombreux dans la forêt, leurs parents ; et comme l'ancien économiste de Sonis avait eu l'art des « Rentrées » dans le sourire, il n'y avait pas de contentieux dans l'air.

14 juillet 1972. Puis, ce fut par groupe d'amis le repas sur l'herbe, mais chaque année, les habitués reviennent un peu plus aux vieilles traditions : une odeur de brochettes flottait parfois dans la forêt, grillées à point, sans doute plutôt sur un barbecue (quel mot affreux) plutôt que sur un canoun... Mais il faut être de son temps.

14 juillet 1972 : 16 heures, des airs connus, aimés, s'élèvent ; bien de chez nous, uniquement de chez nous : « Les Africains », « Le Boudin » qui donnent à ce jour un air de « Caméroune ».

C'est le rassemblement pour la cérémonie de l'après-midi qui est, ainsi, sonné.

Un peu la cérémonie des adieux annuels. Et comme le matin, pendant toute la messe, les cors de chasse du « Rallye Grésigne » montèrent haut, clair, joués par ces fidèles artistes de vieille école qui depuis bientôt dix ans soutiennent et illustrent de tout leur talent nos 14 juillet. Et c'est tout autre chose que des airs « pop » en certains « espaces fonctionnels du culte » ! Grégorien et cors de chasse sont de la même tradition et se complètent à merveille. Merci à vous, messieurs du « Rallye Grésigne » de Caussade.

La ferveur d'une dizaine de chapelet à Notre-Dame de Fatima fut suivie de l'émouvante cérémonie de la bénédiction de tous les enfants, toujours au premier rang, par Monseigneur Notre Evêque qui remit à chacun une médaille. Quant aux parents ils reçurent une photographie dont ils truffèrent leur livre de messe personnel. Ainsi chaque dimanche, au tournant des pages, le livre de messe personnel, permet de

retrouver les vivants et les défunts, pour qui nous prions.

Ce n'est, ce n'était qu'un « au revoir », ce soir-là...

« Ad multos annos », Monseigneur ! Mais surtout « ad proximum annum » !

o0o

Je me plais à noter que durant son séjour en albigeois bel-abbésien, notre évêque a, tour à tour, séjourné chez chacun de ses trois anciens curés de là-bas.

Le vendredi, évidemment fut la journée de Marsac, paroisse de l'abbé Vincent Peruffo. Le samedi, Son Excellence était à La Borie, l'hôte de l'abbé Pierre Ruis ; et Mercier-Lacombe, en bel-abbésien fut évoqué ; et le samedi soir Mgr visita la cave vinicole de Labastide, près de Marsac et paroisse également de l'abbé Péruffo.

Le dimanche, il devenait curé de Campagnac pour y célébrer la messe ; puis de Campagnac dont l'abbé Delmas est responsable, il alla assister à la messe du Verdier. Et à ces deux messes, il parla aux paroissiens hexagonaux, comme il avait su le faire, à nous, dans la forêt.

o0o

2° - Noces d'argent d'un prêtre

« A l'abbé François Delmas, pour qu'il pense, dans la joie la plus grande à sa première soutane de Séminariste, à sa première soutane de prêtre le 29 juin 1949 ».

Il y a 25 ans que l'un de nos trois prêtres en uniforme a célébré sa première messe.

La joie d'un matin, à 32 ans. Non joie d'une vocation tardive, mais vocation entravée dans son déroulement par 1939-1945.

Notre directeur de la « Khémia » naquit dans une pauvre famille d'un des départements les plus pauvres, à Laval-Roquecézière, en Aveyron : terre pauvre en culture mais richissime en vocations religieuses (une des religieuses-infirmières de mon école Massillon était pour nous : « l'Aveyronne », 1,80 m et des soins parfois assez énergiques, surtout pour les fumistes).

L'environnement familial se résumait en deux mots : prier, travailler.

François, l'aîné de six, aurait dû prendre la relève du père, ouvrier agricole ; mais Dieu et la Vierge lui sourirent avec insistance... Et ce fut la première phase d'une vie.

Elève à l'école apostolique d'Ambialet en Tarn, le jeune élève était destiné à être prêtre-missionnaire au Brésil chez les Tertiaires de Saint-François.

Mais en 1941 arrivent des ennuis de santé et aussi les maquis contre l'envahisseur... Et pour la santé, le soleil d'Oran, son séminaire, sa théologie rééquilibrent le jeune homme ; mais la page du Brésil ne sera jamais tournée.

Voici venir la deuxième phase d'une vie.

1942 : engagé volontaire dans l'Armée d'Afrique: 16^e R.T.T. à Aï el Hadjar, puis le 38^e F.T.A. annexe de la fameuse 1^{re} D.B. Le soldat François Delmas fait connaissance avec l'intérieur oranais.

Septembre 1944, départ pour la Métropole (la France était encore un « Empire »...) pour renforcer le gros du débarquement du 15 août en Provence.

Dès octobre, c'est le contact avec l'ennemi. Et cela durera jusqu'à l'Armistice qui survient pour l'abbé au bord du Lac de Constance.

Août 1945. Démobilisation, Croix de Guerre étoilée. Retour en Algérie, reprise et fin des études de Théologie.

29 juillet 1947, François Delmas devient prêtre in aeternum.

Vicaire à Saint-Vincent de Sidi-Bel-Abbès jusqu'en janvier 1961.

C'est pendant cette période que je voyais très souvent l'abbé, comme correspondant de l'« Echo d'Oran », aux levées de corps, à la mairie, des soldats morts pour la France en Indochine Française.

Février 1961 : Bel-Abbès s'enrichit d'une nouvelle paroisse, dans le secteur si vivant du « Mamelon »: Notre-Dame de Fatima ; le premier, et dernier curé en sera François Delmas ; pendant cinq mois d'Algérie Algérienne, il « maintient » le Dieu des Chrétiens dans un quartier qui s'est peu à peu vidé. Mais bientôt il est contraint à l'exode.

Et voici la troisième phase d'une vie qui continue toujours « ad majorem Dei Gloriam ».

Point de chute d'un curé de Notre-Dame de Fatima : le Verdier en Albigeois. Départ évidemment à

zéro. Mais peu à peu et toujours plus profondément une population simple mais sincère s'attache à son nouveau curé et comprend parfaitement que son prêtre n'oublie pas « ceux de là-bas » dont il se sent toujours responsable devant Dieu et la Vierge.

Et voilà, chaque année, ce sont les retrouvailles du 14 juillet ; cette année, 25 ans, après ce jour d'ordination où un jeune prêtre pensait être prêtre, jusque ad mortem en terre française d'Oranie...

Et qu'il me soit permis d'évoquer par un fait vécu la délicatesse de ce prêtre vis-à-vis d'un ami.

Cet ami mariait sa fille, née à Bel-Abbès, dans son village à près de 300 kilomètres du Verdier.

Demi-heure avant l'heure du mariage, la haute stature de l'abbé apparut, en surprise d'amitié, et il assista au chœur à ce mariage un peu trop dans le vent malgré la famille de la mariée. Mais la présence de l'abbé Delmas compensait : la Tradition n'était point absente.

Et maintenant, l'abbé, chut, dans trois ans et demi, il y aura des Noces d'or à bénir en Auvergne ; une bénédiction que vous donnerez sous le triple patronage de Notre-Dame du Port de Clermont, de Notre-Dame de Santa-Cruz et de Notre-Dame de Fatima.

Enfin, pour vous, cher ami, foi, courage et réussite jusqu'à vos propres noces d'or sacerdotales en 1997...

Qu'est-ce que 25 ans, qu'est-ce que 100 ans, face à l'Eternité ?

Relisons Bossuet.

31 juillet 1972,

Joseph BERARD.

NOTE. M. Raymond Dassié, dernier maire de Sidi-Bel-Abbès, invité à notre 14 juillet, à l'occasion des noces d'étain de nos rassemblements envoya le télégramme suivant :

« Empêchement dernière heure, interdit de placement, salut amical à tous, profonds respects Mgr Lacaste, amitié fidèle. Raymond Dassié, proviseur ».

RETOURS

Encore une longue liste à ajouter à celles déjà longues publiées précédemment. Il nous semble qu'il serait facile de signaler son changement d'adresse par une simple carte : d'un côté l'ancienne et de l'autre la nouvelle. Cela nous éviterait une grande perte de temps — et nous n'en avons pas à revendre, la preuve, notre « Khémia » paraît encore avec deux mois de retard — une perte d'argent également et surtout nous prive de votre amitié.

Alors un effort. Merci, surtout maintenant avec la nouvelle réglementation qui ne facilite pas notre travail. Ayez pitié de l'équipe d'expédition de votre « Khémia ». Vous ne pouvez imaginer ce qu'il faut de temps pour rédiger, taper à la machine, corriger les épreuves, faire les adresses, et le classement des enveloppes par département, et assurer une bonne expédition de cet important courrier : près de 2.000 enveloppes, sans compter la remise à jour incessante de nos fichiers.

Voici donc ceux qui ont rompu la chaîne d'amitié :

Abadie Louis, 32 - Gondrin.
Bernabé Ginès, 30 - Nîmes.
Clos Georges, 82 - Moissac.
Madillo Gilbert, 47 - Mézin.
Gand Alex, 06 - Cannes.
Vivancos Raymond, 13 - Marseille.
Regimbaud Georges, 82 - Donzac.
Prats Christian, 69 - Vaulx-en-Velin.
Legrand Robert, 92 - Puteaux.
Guillin-Martinez, 51 - Frignicourt.
Chacon Bernard, 67 - Sélestat.
Llopis Gustave, Barcelona.
Campillo, 34 - Montpellier.
Armorich, 33 - Preignac.

Saëz, 06 - Nice.

Chapuis Roger, 31 - Toulouse.

Lauret Colette, 63 - Clermont-Ferrand.

Planès Lucien, 66 - Perpignan.

Botella Pierre, 90 - Belfort.

Martinez Alonso, 57 - Sainte-Ruffine.

Mollar, 07 - Le Pouzin.

Gandouin Jean-Louis, 20 - Ajaccio.

Fernandez Jean, 34 - Montpellier.

Lemeunier, 34 - Montpellier.

Navette Vincent, 34 - Montpellier.

Ayala Joseph, 34 - Montpellier.

Girod Aimé, 34 - Montpellier.

Roland Antoine, 34 - Montpellier.

« KHEMIA »

Directeur de la Publication :

Abbé François DELMAS,
curé de Le Verdier, 81140 Castelnaud-de-Montmiral
C.C.P. 2.231.18 L. Toulouse
Téléphone 8 à Vieux (57.91.11)

Rédacteur en chef :

Abbé Vincent PERUFFO,
curé de Marssac-sur-Tarn - 81150
CCP 2128.03 Z Toulouse
Téléphone 55.40.28

Secrétaire-Trésorier (Administration)

Abbé Pierre RUIS
curé de La Borie, 81600 Gaillac
C.C.P. 1.573.78 Toulouse
Téléphone 7.65 à Gaillac (57.91.11)

Abonnement normal : 3 F.

Abonnement de soutien : 10 F et plus

Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, ALBI - 81

Gérant : Abbé DELMAS François

Inscrit sous le N° 47.437